

SOMMAIRE

PARTIE I :

1/ PRESENTATION DE LA SIAME	P 03
2/ ACTIVITE ET RESULTAT 2014	P 04
3/ PARTICIPATIONS	P 07
4/ ACTIONNARIAT	P 18
5/ ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	P 20
6/ HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHÉ BOURSIER MAI 2014 - MARS 2015	P 22
7/ AFFECTATION DU RESULTAT	P 22
8/ ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE	P 24

PARTIE II :

1/ RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 26
2/ RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 28
3/ ETATS FINANCIERS	P 32

PARTIE III : ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1/ RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P 62
2/ ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	P 64
• BILAN	P 64
• ETAT DE RÉSULTAT	P 66
• ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE	P 67
• NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	P 72

Projet de Résolutions	P 86
------------------------------	------

PARTIE I :

1/ PRESENTATION DE LA SIAME

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux d'éclairage, accessoires de ligne, interrupteurs domestiques, lampes économiques etc.) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la SIAME était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz. Par décision de la « C.A.R.E.P » en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements STEQ.

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la «C.A.R.E.P» du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « Al Mal Al Kuwaiti Company K.S.C » et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er Juin 1999, la valeur SIAME a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmenttions successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr Mohamed Hedi Ben AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 DT par action de nominal 1 DT.

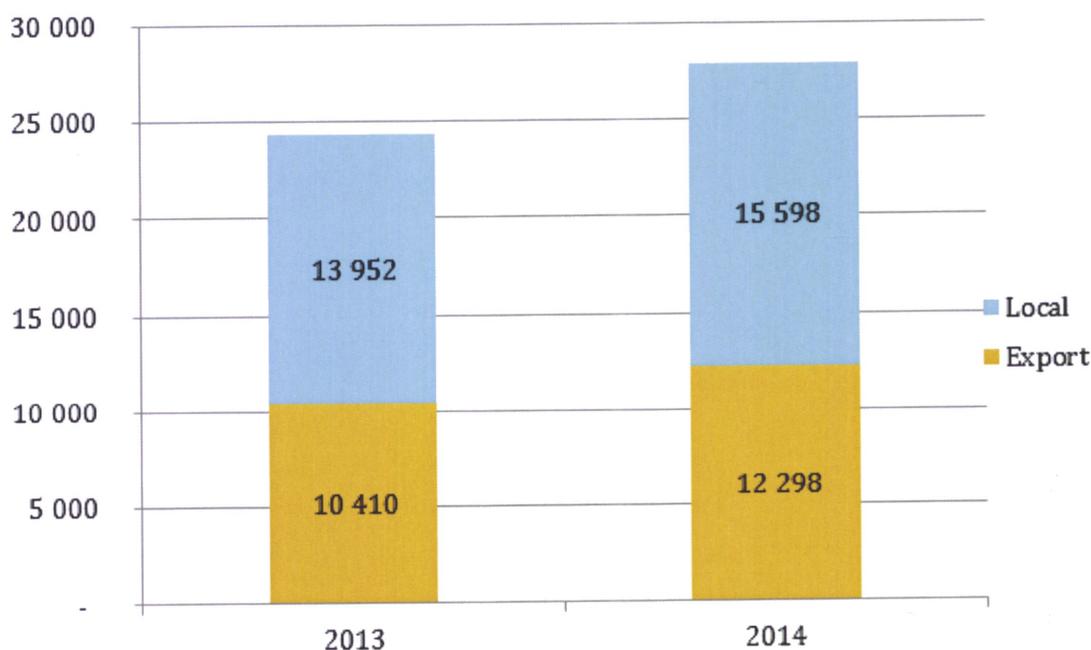
2/ ACTIVITE ET RESULTAT 2014

2.1 Exposé sur l'activité et les résultats de la SIAME :

2.1.1- Chiffre d'affaires

Pour la deuxième année consécutive, le chiffre d'affaires enregistre une croissance constante à deux chiffres, soit +14,5%, passant ainsi de 24 362 KDT en 2013 à 27 895 KDT au terme de l'exercice 2014, soit +3 533 KDT. Cette croissance s'explique par le dynamisme commercial des marchés Local Privé et Export qui ont réalisé respectivement +23,1% et +18,1%

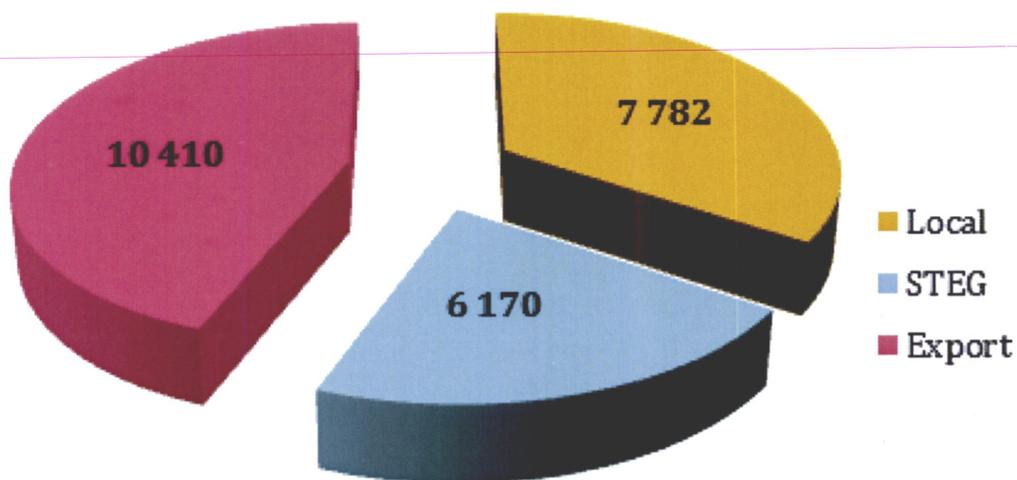
Evolution du Chiffre d'affaires 2013/2014



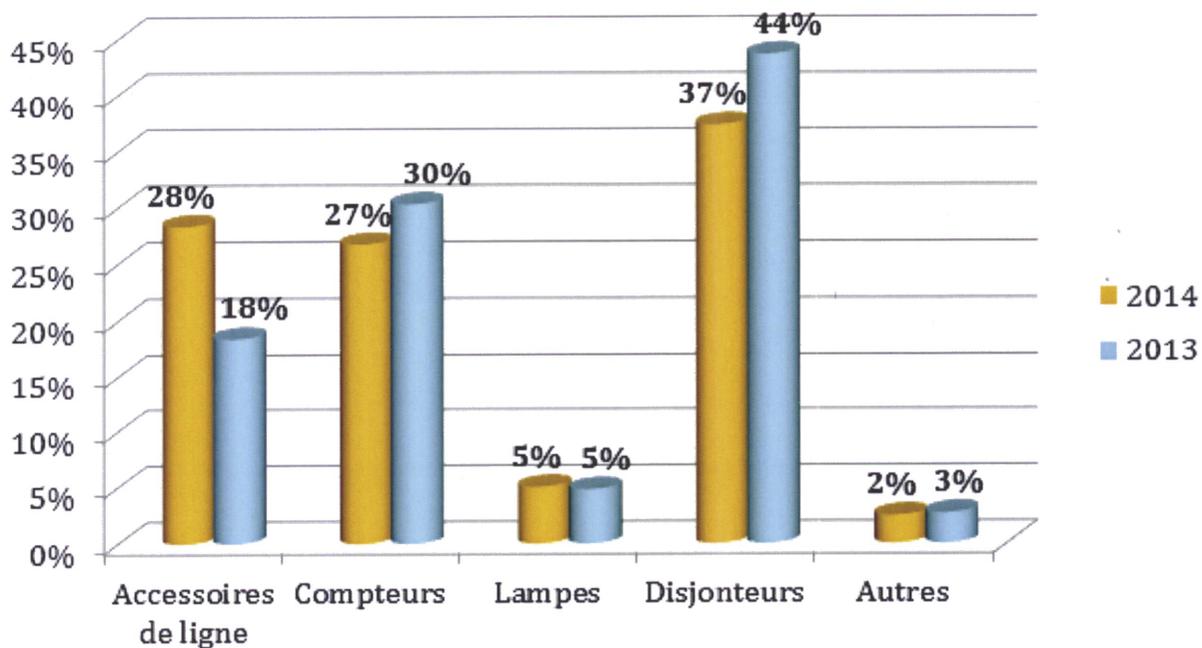
Répartition des ventes par marché en 2014

L'analyse des ventes de l'exercice 2014 par marché nous permet de conclure ce qui suit :

- 1-Le marché export demeure la première destination des produits de la SIAME avec 44% des ventes totales.
- 2-Les ventes sur le Marché Local Privé représentent 34% des ventes totales contre 32% en 2013.
- 3- Les ventes à la STEG représentent 21% des ventes totales.



Mix des Ventes par Gamme



Marché local privé

Les ventes sur le marché Local Privé, ont enregistré une progression consistante de +1 826 KDT, passant ainsi de 7 782 KDT en 2013 à 9 608 KDT en 2014. Cette évolution s'explique par l'amélioration des ventes des gammes Disjoncteurs et Lampes Economiques, qui ont progressé de respectivement 9,6% et 70,0%.

L'évolution des ventes sur le marché local privé s'explique par :

- Le renforcement de notre force de vente.
- Une meilleure dynamique commerciale.
- Extension de notre réseau de distribution.
- Une meilleure agressivité commerciale en termes de prix et de disponibilité.

Marché de la STEG

L'année 2014 a en outre été marquée par un léger recul des ventes à la STEG, qui sont passées de 6 170 KDT en 2013 à 5 990 KDT en 2014 soit -180 KDT ou -2,9%.

La stagnation des ventes à la STEG, s'explique essentiellement par la baisse des ventes de Compteurs et de tableaux de comptage, qui fort heureusement ont été compensées par l'évolution des ventes de la gamme des Accessoires de Ligne et Disjoncteurs.

Ainsi, les ventes de la gamme des Compteurs et Tableaux de comptage, sont passées de 4 848 KDT en 2013 à 2 490 KDT en 2014 soit -2 358 KDT ou -48,6%. Par ailleurs, les ventes d'Accessoires de Ligne ont enregistré pour leur part une évolution consistante passant de 1 154 KDT en 2013 à 2 684 KDT en 2014, soit +1 530 KDT et +132,6%. Aussi, les ventes de Disjoncteurs ont enregistré en 2014 une très bonne performance atteignant un niveau de 811 KDT contre 0 KDT en 2013.

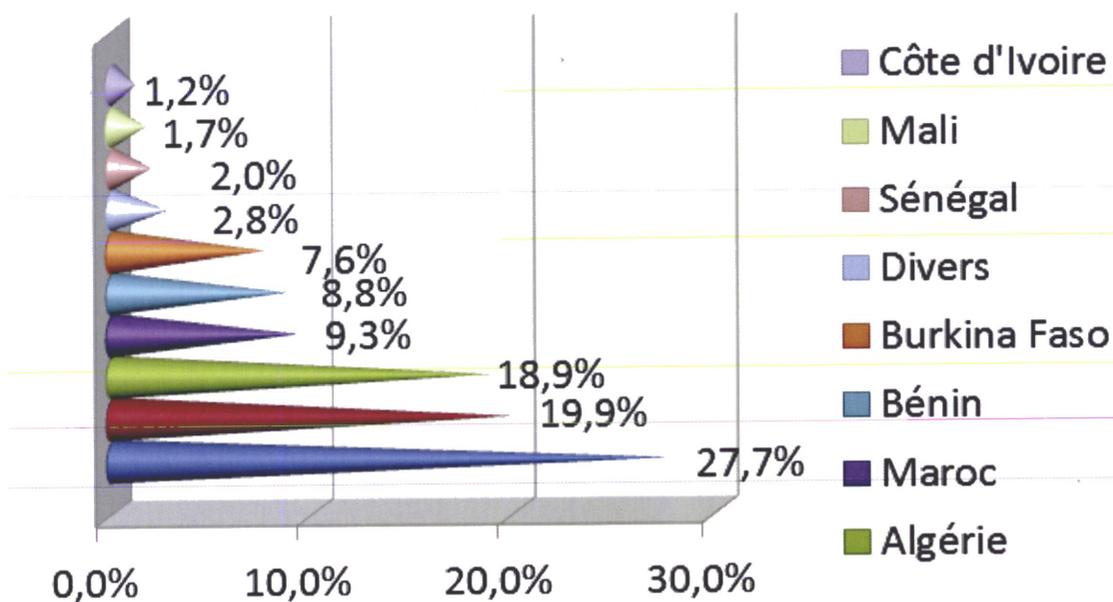
En somme, l'évolution positive des ventes des gammes Accessoires de Ligne et Disjoncteurs, ont permis de compenser la baisse des ventes de la gamme de Compteurs et Tableaux de comptage et de réduire l'écart négatif à 180 KDT.

Marché Export

Les ventes à l'export ont enregistré une bonne progression de +18,1% soit +1 888 KDT, passant ainsi de 10 410 KDT en 2013 à 12 298 KDT en 2014. Cette progression provient essentiellement de l'évolution des ventes sur le marché Togolais qui ont cru de 702 KDT en 2013 à 3 396 KDT en 2014 soit + 2 694 KDT ou +383,8%. Aussi, les ventes sur les marchés Algérien, Béninois et Burkinabais ont enregistré des taux de progressions assez soutenus de respectivement 152,8%, 99,6% et 54,6%. En somme, les ventes sur l'Afrique ont enregistré une

croissance de +3 951 KDT ce qui permis de compenser l'écart négatif occasionné par la baisse des ventes sur la région Moyen Orient et notamment l'IRAK dont les ventes sont passées de 4 297 KDT en 2013 à 2 441 KDT en 2014 soit un écart négatif de 1 856 KDT ou -43,2%.

La répartition des exportations par destination se présente comme suit :



En conclusion, la répartition des ventes entre Marché Local et Export donne les proportions suivantes :

.Marché Local : 55,9%

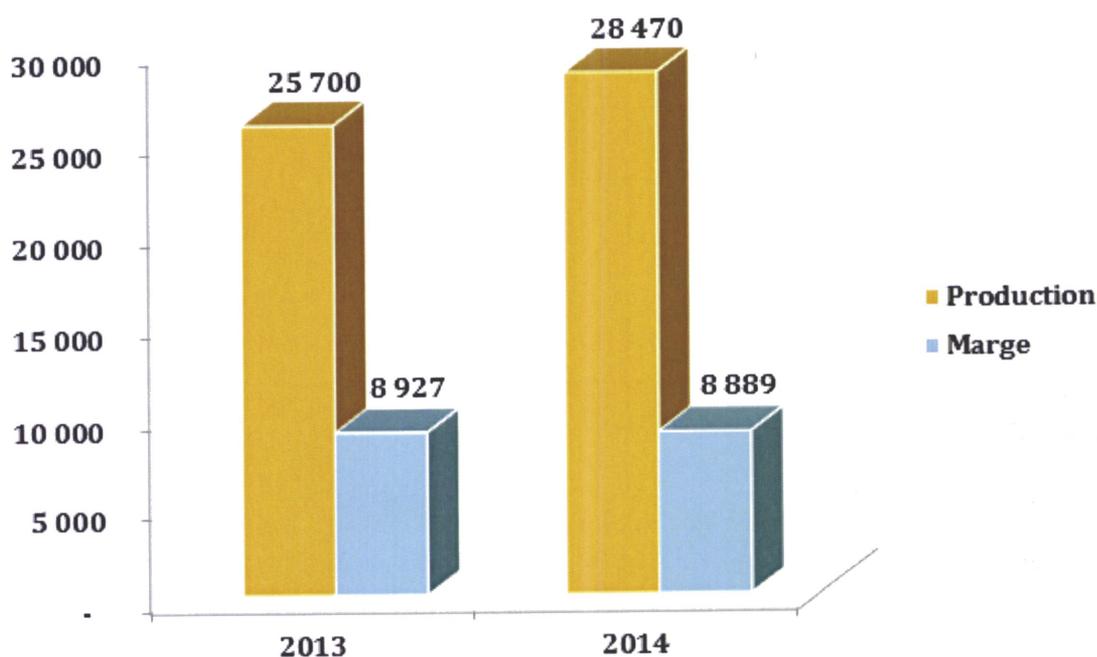
.Export : 44,1%



2.1.2- Production et marge brute

La valeur de la production a atteint au terme de l'exercice 2014, 28 470 KDT contre 25 700 KDT une année auparavant, soit +2 770 KDT ou +10,8%. Durant l'exercice 2014, la production a été orientée plutôt sur la satisfaction des commandes des clients et en second lieu à la constitution d'un stock de produits finis pour les articles à forte rotation. D'ailleurs la variation des stocks de Produits Finis explique cette orientation. A ce titre les stocks de Produits Finis ont atteint au terme de l'exercice 2014 la somme de 575 KDT contre 1 339 KDT en 2013 soit -764 KDT ou -57,0%.

Evolution de la Production & de la Marge Brute



Par ailleurs, la Marge sur Coûts Matières a enregistré une baisse de 4,8 points de pourcentage, pour atteindre 8 889 KDT au 31 Décembre 2014, soit un taux de 31,9% du Chiffre d'Affaires, contre 8 927 KDT au terme de l'exercice 2013 et un taux de 36,6%. La baisse de la marge brute en 2014, s'explique essentiellement par le renchérissement des coûts des Matières Premières & Composants et ce comme conséquence de la dépréciation de la parité du Dinar par rapport à l'Euro et au Dollar US. Ainsi, le cours moyen des achats en Euro a été de 2,36 Dinars en 2014 contre 2,22 Dinars en 2013 soit +6,25%. Par ailleurs, le cours moyen des achats en Dollar US a été de 1,73 Dinar en 2014 contre 1,63 Dinar en 2013 soit +6%.

Il convient de noter également que la ristourne servie par GE a baissé de moitié en 2014 par rapport à 2013, passant ainsi de 400 KDT à 220 KDT ; Cette baisse s'explique par :

- La baisse des achats réalisés en 2014
- Le taux de ristourne contractuel appliqué aux achats de 2014, est inférieur à celui de 2013, correspondant à la tranche de Chiffre d'Affaires réalisé.

2.1.3- Evolution des charges

L'évolution de la production +2 770 KDT, n'a pas été sans incidence sur l'évolution des charges totales et principalement celles liées aux Matières Premières et Composants, dont le montant total a atteint au terme de l'exercice 2014 19 007 KDT contre 15 435 KDT, soit +3 572 KDT ou +23,1%. Cette hausse explique le renchérissement du coût des Matières Premières et des Composants subit en 2014 et provenant notamment de la dépréciation de la parité du Dinar par rapport aux deux principales monnaies à savoir l'Euro et le Dollar US. Outre l'évolution du coût des matières, les Charges du Personnel ont pour leur part enregistré une évolution de 284 KDT soit une variation relative de 8%. Par ailleurs, les Dotations aux Amortissements et les Autres Charges d'Exploitation ont enregistré pour leur part une baisse de 293 KDT. En somme, les charges d'exploitation hors Matières Premières et Composants sont restées quasiment stables puisqu'elles ont progressé de 23 KDT passant ainsi de 6 611 KDT en 2013 à 6 634 KDT en 2014.

- Commissions sur Ventes :	+ 39 KDT
- Commissions Bancaires :	+ 100 KDT
- Pénalités :	- 131 KDT
- Impôts & Taxes :	- 86 KDT

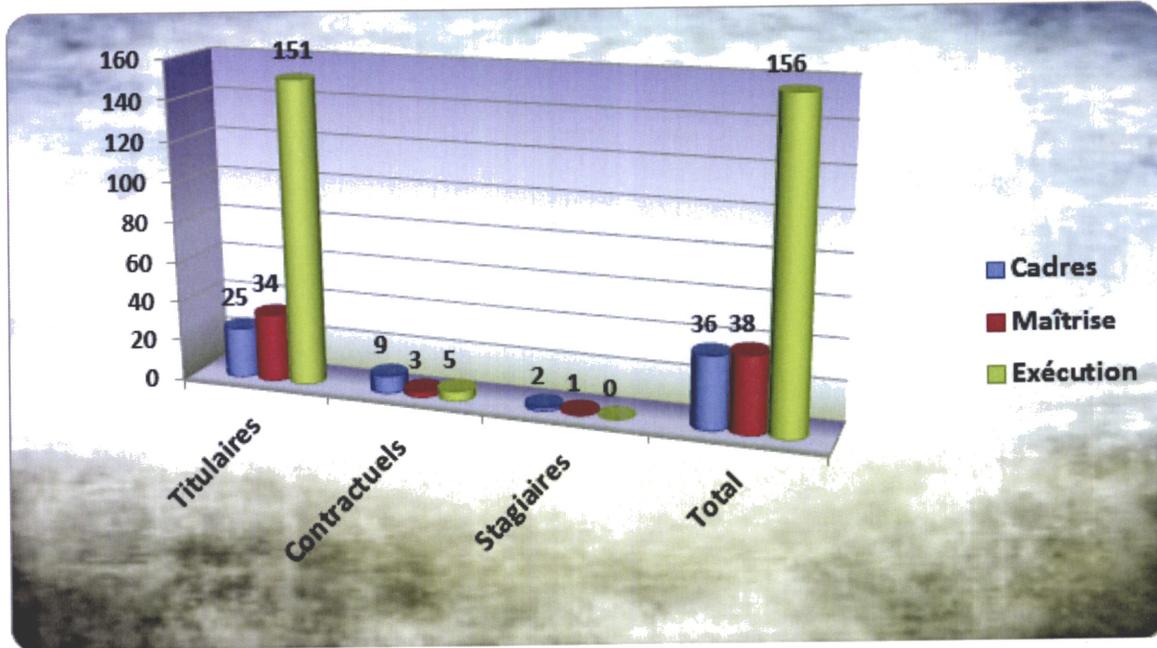
2.1.4- Social :

La SIAME a clôturé l'exercice 2014 avec un effectif total permanent de 230 agents, contre 226 agents en 2013. L'évolution de l'effectif s'explique par, l'intégration de 6 agents occasionnels de la catégorie Exécution et le départ de deux agents de la catégorie Maîtrise.

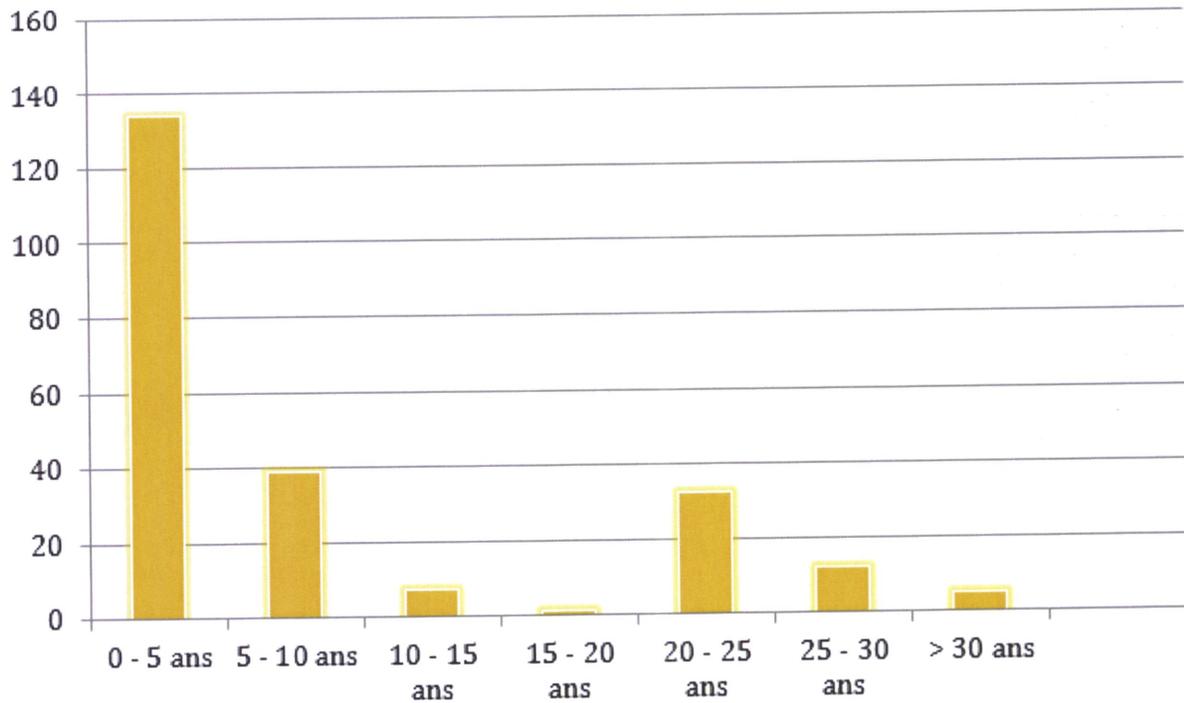
La répartition de l'effectif de la SIAME par catégorie socio-professionnelle se présente comme suit:

CATÉGORIE	PERMANENTS	CONTRACTUELS	STAGIAIRES	TOTAL
Cadre	25	9	2	36
Maîtrise	34	3	1	38
Exécution	151	5	0	156
TOTAL	211	17	3	230

Répartition des effectifs au 31/12/2014 par catégories & type d'engagement



Répartition de l'Effectif par tranche d'ancienneté au 31/12/2014



La répartition de l'effectif par tranches d'ancienneté montre que 58,3% de l'effectif ont une ancienneté comprise entre 0 et 5 ans, ce qui témoigne de la politique adoptée par la société pour rajeunir les effectifs et renforcer le niveau d'encadrement.

Exprimé en termes de chiffre d'affaires par agent, chaque agent a contribué dans la réalisation du chiffre d'affaires à hauteur de 121 KDT en 2014 contre 108 KDT en 2013 soit +12%.

2.1.5- Résultat de l'exercice :

L'exploitation de l'exercice 2014, s'est soldée par un résultat bénéficiaire net de 1 872 858 DT, soit une évolution de 192 258 DT ou +11,4% par rapport à l'exercice 2013.

ETAT DE RESULTAT COMPARE

(KDT)

DESIGNATION	2013	% CA	2014	% CA	Var °2014/2013	Var %
Chiffre d'affaires	24 362	-	27 895	-	3 533	14.5%
Variation du stock des produits fabriqués	-1 338	-	-575	-	763	-57.0%
+ Production	25 700	-	28 470	-	2 770	10.8%
- Consommation matières	-15 435	63.4%	-19 006	68.1%	-3 571	23.1%
= MARGE BRUTE	8 927	36.6%	8 889	31.9%	-38	-0.4%
Autres produits d'exploitation	37	0.2%	56	0.2%	19	50.8%
- Charges d'exploitation hors cons mat	-6 611	27.1%	-6 603	23.7%	8	-0.1%
Résultat d'exploitation	2 352	9.7%	2 342	8.4%	-10	-0.4%
- Charges hors exploitation	-726	3.0%	-672	2.4%	54	-7.4%
+ Produits hors exploitation	282	1.2%	467	1.7%	185	65.6%
Résultat avant impôts	1 908	7.8%	2 136	7.7%	228	11.9%
- Impôts sur les bénéfices	-227	0.9%	-263	0.9%	-36	15.9%
Résultat net de l'exercice	1 681	6.9%	1 873	6.7%	192	11.4%

Du tableau de résultat comparatif (2014/2013) découlent les constatations suivantes :

- Une augmentation des revenus de l'ordre de 14,5% .
- Une augmentation de la production de 10,8% .
- Une augmentation de la consommation de 23,1% .
- Une légère diminution de la marge brute de - 0,4% .
- Une légère baisse des charges d'exploitation hors consommation matières premières de - 0,1%
- Une évolution des charges hors exploitation de l'ordre de 54 KDT .
- L'ensemble des éléments précédemment présentés ont généré un résultat net bénéficiaire de 1 873 KDT.

Le détail de l'ensemble des éléments de produits et de charges figure au niveau des notes aux états financiers.



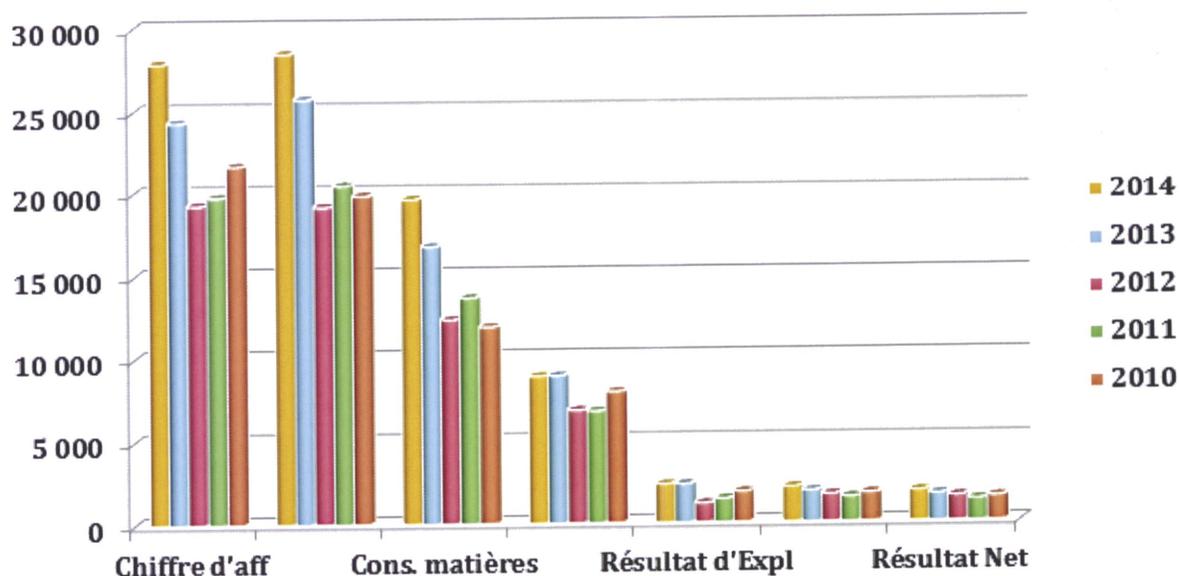
2.2 Evolution des performances de la SIAME au cours des cinq dernières années

2010–2014

Evolution des Performances de la SIAME 2010– 2014

KDT

DESIGNATION	2014	2013	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	27 895	24 362	19 261	19 747	21 704
Production	28 470	25 700	19 148	20 459	19 802
Consommation matières	19 581	16 774	12 313	13 672	11 864
Marge Brute	8 889	8 926	6 837	6 786	7 938
Marge Brute / Production %	31.22%	34.73%	35.70%	33.17%	40.09%
Résultat d'Exploitation	2 342	2 352	1 172	1 451	1 869
Résultat Avant Impôt	2 136	1 908	1 674	1 522	1 758
Résultat net (Apès impôt)	1 873	1 681	1 543	1 344	1 510
Résultat après impôt en modifcat compt	1 873	1 681	1 543	1 344	1 510



2.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Au vu des réalisations à fin Mars 2015, l'exercice en cours s'annonce prometteur à l'instar de l'exercice écoulée 2014 notamment en matière de chiffre d'affaires. Au terme du premier trimestre 2015 les ventes ont atteint 7 736 KDT contre 6 025 une année auparavant soit +1 711 KDT ou +28,4%.

Par ailleurs les objectifs pour l'année 2015 sont définis comme suit:

2.3.1-Chiffre d'affaires Prévisionnel:

Le chiffre d'affaires (hors taxes) projeté pour 2015, sera de 30 000 KDT soit +2 105 KDT et 7,5% de mieux par rapport à l'exercice écoulé. La réalisation de ce budget est conditionnée par la réalisation des objectifs suivants :

- La réalisation d'un chiffre d'affaires de Dix Millions cinq Cent Mille Dinars sur le marché local privé.
- Le développement des ventes à l'export pour atteindre un chiffre d'affaires de Treize Millions Cinq Cent Mille Dinars.
- La consolidation de nos ventes à la STEG pour atteindre un chiffre d'affaires de Six Millions de dinars

2.3.2- Rentabilité Prévisionnelle

Le travail entamé depuis l'année 2010 et tendant à l'amélioration de la rentabilité de la SIAME sera poursuivi en 2015 et axé essentiellement sur les points suivants :

- Amélioration de la marge sur coût matières « Contribution Margin » pour atteindre une marge moyenne de 35% pour l'ensemble de nos activités .
- Rationaliser nos stocks de Produits Finis, Semi Finis, Composants et Matières Premières pour réduire la valeur des stocks de Un (1) Million de Dinars par rapport à leur niveau au 31/12/2014.
- Mise en place d'un programme de réduction des coûts « Cost Saving » sur les achats pour réaliser un gain de 1% du montant total des achats annuels .
- Améliorer la productivité de nos ateliers de production conformément aux plans définis à cet effet. Le gain de productivité pour l'année 2015 est défini comme suit :
 - . Atelier injection plastique +10% .
 - . Atelier assemblage Accessoires de Ligne +10% .
 - . Atelier Lampe Economique +10% .

2.3.3- Recherches & Développement:

Les principaux axes de développement définis dans notre plan R&D pour la période 2015 – 2017 sont :

- Le développement d'une solution de comptage à prépaiement propre à la SIAME pour répondre à une demande de plus en plus croissante sur les marchés africains .
- Développement d'une solution de comptage triphasé électronique .
- Enrichissement de la gamme existante des accessoires de ligne BT & MT .
- Intégration de la fabrication de nouveaux composants notamment les pièces plastiques rentrant dans la fabrication des disjoncteurs GE.
- Renforcement de l'équipe R&D par de nouveaux jeunes potentiels afin de faire face aux différents projets et d'accélérer le rythme d'avancement des projets retenus dans le plan.
- Transfert de la plateforme R&D dans de nouveaux locaux situés au Technopole El Ghazala pour attirer le maximum de ressources et profiter des synergies avec les sociétés installées dans le site.

3 / PARTICIPATIONS :

3.1 Les sociétés faisant partie du groupe SIAME :

Au 31 Décembre 2014 le groupe SIAME se compose des filiales suivantes :

Sociétés	Pourcentage de Contrôle 2014	Forme juridique	Activité principale
ELECTRICA	99,999%	SARL	Distribution d'appareillage électrique
CONTACT	100,000%	SARL	Injection, montage et assemblage de pièces techniques en plastique
TOUTALU	99,997%	SA	Fonderie d'aluminium
SITEL	59,767 %	SA	Entreprise de travaux publics d'électricité
SIAME INTERNATIONAL	99,993%	SARL	Commerce international

3.2 Les prises de participations en 2014:

Durant l'exercice 2014 la SIAME a souscrit à l'augmentation du capital de la société CONTACT à hauteur de 350 000 Dinars et ce pour financer le programme d'investissement de cette dernière.

Titre	Nombre	Nominal	Prix	Souscription
CONTACT	70 000	5	5	350 000

La SIAME a vendu, au cours de l'exercice 2014, 10% de sa participation dans le capital de la société SITEL soit 6 640 actions au prix de 10,000 DT l'action (nominal), pour une valeur de 66 400 Dinars, au profit du nouvel actionnaire Mr Naoufel FADHLAOUI.

4 / ACTIONNARIAT :

4.1 Informations sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale :

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 3)

« Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Les actionnaires ont la latitude de choisir leurs représentants à l'assemblée aussi bien parmi les actionnaires que les non actionnaires.

Toutefois, les sociétés sont valablement représentées, soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur conseil d'Administration, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-proprétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées ordinaires et extraordinaires, sauf, ainsi qu'il est dit à l'article 11 ci-dessus, entente entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le conseil d'Administration»

4.2 Droit de vote de l'Assemblée Générale :

Extrait des Statuts de la Société (Article 26 – Paragraphe 6)

« Chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de la limitation statutaire effectuée en application des dispositions légales.

Le vote a lieu à main levée ou par tout autre moyen public décidé par l'assemblée générale, à moins que le scrutin secret ne soit demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant le dixième du capital social au moins.

Le scrutin secret est obligatoire pour toutes les questions d'ordre personnel, comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leurs responsabilités.

Aucun actionnaire ne peut voter, à titre personnel ou par procuration, lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société»

4.3 Aperçu sur le rachat et la revente des actions SIAME dans le cadre de l'opération de régulation du cours :

Cadre légal et autorisations

-Article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du Marché Financier.

-Articles 72 à 80 du Règlement du Conseil du Marché Financier.

-26/06/2006 : Autorisation, par l'AGE (9^{ème} résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours .

-29/06/2009 : Autorisation, par l'AGO (11^{ème} résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.

-11/06/2014 : Autorisation, par l'AGO (9^{ème} résolution), du Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier pour la régulation du cours.

Limites de l'intervention

- Nombre total maximum d'actions à racheter : 210.600 actions soit 1,5% du capital tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration dans sa séance du 28 Août 2014 .
- Durée de l'autorisation : 3 Ans (01/07/2014 date de tenue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016).
- Mise en œuvre du programme : A partir du 1^{er} juin 2014 .
- Financement du programme : Sur les fonds propres dans la limite de 484 380 Dinars.
- Fourchette d'intervention : tenant compte de l'opération de split.

[Seuil bas : 2,300 DT; Seuil haut : 4,000 DT]

Situation du portefeuille au 31 décembre 2014

-Quantité détenue	: 171 485 actions
-Quantité achetée	: Néant
-Quantité vendue	: Néant
-Cours Moyen déc. 2014(*)	: 2,236 Dinars

(*) Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.bvmt.com.tn



5.1 Composition du Conseil d'Administration

Administrateur	Expiration du mandat
Mr Mongi Jelassi	AGO 2014
Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2014
Mr Mohamed Saidane	AGO 2014
Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2014
Sté COTUNAL représentée par Mr Mongi Jelassi	AGO 2014
Sté SOTIC représentée par Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2014
Sté INTERMETAL représentée par Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2014
Sté PROSID représentée par Mr Mohamed Saidane	AGO 2014

5.2 Règles applicables à la nomination et à la représentation des membres du Conseil

d'administration :

Extrait des Statuts de la Société (Article 14)

« La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins et douze membres au plus, pris parmi les actionnaires ou des tiers non-actionnaires, élus par l'assemblée générale et n'étant pas frappés d'incapacités, d'incompatibilités ou de déchéances prévues par la loi. Le nombre des membres du conseil d'administration non-actionnaires ne doit en aucun cas dépasser le tiers (1 / 3) du nombre total des administrateurs.

Ces derniers doivent être nommés pour leur savoir-faire ou leur compétence ou parmi les personnes physiques ou morales exerçant un contrôle indirect sur la société ou sur lesquelles la société exerce un contrôle direct ou indirect ou parmi les salariés de la société.

S'ils ont été nommés parmi les salariés de la société, le cumul des deux qualités n'est possible pour le salarié que si son contrat de travail est antérieur de cinq années au moins à sa nomination comme membre au conseil d'administration et correspond à un emploi effectif »

Extrait des Statuts de la Société (Article 15)

« Lorsqu'une personne morale est nommée membre du conseil d'administration, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que se soit, celle-ci est tenue de pouvoir en même temps à son remplacement.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent se faire représenter par un mandataire administrateur ou faisant partie de sa famille jusqu'au deuxième degré par une délégation spéciale si elle est possible »

5.3 Règles applicables à la nomination de la Direction de la société

Extrait des Statuts de la Société (Article 21)

« Le Président directeur général assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société, il peut pour l'assister, s'adjoindre avec le titre de Directeur Général Adjoint, soit un de ses membres, soit un mandataire choisi en dehors de son sein. Dans ce dernier cas, le Directeur Général Adjoint assistera aux séances du conseil avec simple voix consultative. Le Directeur Général Adjoint exerce ses fonctions aussi longtemps qu'il n'y a pas renoncé ou qu'elles ne lui ont pas été retirées par le conseil d'administration qui peut le révoquer à tout moment.

Le conseil confère au Président Directeur Général dans les limites qu'il juge convenables les pouvoirs nécessaires pour lui permettre d'exercer la direction générale de la société, tous actes dépassant les limites des dits pouvoirs étant du ressort du conseil.

Le président directeur général est autorisé à déléguer tout ou partie de ses pouvoirs au directeur général adjoint, s'il en a été désigné un.

Dans le cas où le président Directeur Général se trouve empêché d'exercer ses fonctions, il peut déléguer tout ou partie de celles-ci à un administrateur.

Cette délégation, renouvelable, doit toujours être donnée pour une durée limitée.

Si le président Directeur Général est dans l'incapacité temporaire d'effectuer cette délégation, le conseil peut y procéder d'office dans les mêmes conditions.

Le conseil d'administration fixe les rémunérations fixes et proportionnelles du Président Directeur Général, cette rémunération est portée au compte des frais généraux.

Le Président Directeur Général peut nommer un comité consultatif composé soit d'administrateurs, soit de Directeurs, soit d'administrateurs et de directeurs de la société, les membres de ce comité sont chargés d'étudier les questions que le Président Directeur Général renvoie à leur examen»

6/ HISTORIQUE DE LA VALEUR « SIAME » SUR LE MARCHE BOURSIER Mai 2014 – Mars 2015 :



(Source : Site internet de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis - www.bvmt.com.tn)

7/ AFFECTATION DU RESULTAT:

7.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation du résultat :

Extrait des Statuts de la Société (Article 31)

« Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5 % du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.
- les réserves statutaires »

7.2 Le tableau des mouvements des capitaux propres :

RUBRIQUE	31/12/2013	MVTS	31/12/2014
CAPITAL	14 040 000		14 040 000
ACTIONS RACHETEES (*)	- 171 485		- 171 485
S/TOTAL 1	13 868 515		13 868 515
RESERVE LEGALE	1 404 000		1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000		300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238		925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	969 959	350 000	1 319 959
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	- 203 391		- 203 391
PRIME D'EMISSION	463 486		463 486
S/TOTAL 2	3 859 292	350 000	4 209 292
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	517 989	-40 893	477 096
RESERVE POUR FONDS PERDUS	44 792	-6 817	37 975
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	8 889	6 994	15 883
S/TOTAL 3	5 710	-40 716	530 954
RESULTATS REPORTES (*)	1 977 840	-56 251	1 921 589
S/TOTAL 4	1 977 840	-56 251	1 921 589
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	20 277 317	253 033	20 530 350
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 680 600	192 258	1 872 858
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	21 957 917	445 291	22 403 208

7.3 Proposition du Conseil d'Administration pour l'exercice 2014 :

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2014 s'élevant à 1 872 858 dinars comme suit :

Résultat net de l'exercice	1 872 858
Résultats reportés ex 2013	1 921 589
Total	3 794 447
Réserve légale 5%	0,000
Reserve Spéciale de Réinvestissement	400 000
Solde	3 394 447
Dividendes à distribuer (0,100 dinar /action) à prélever sur le Report à nouveau de l'ex 2013 (dont 17 148.5 DT sur actions propres)	-1 404 000
Report à nouveau ex 2013 (en franchise de la retenue à la source)	517 589
Report à nouveau ex 2014 (soumis à la retenue à la source)	1 472 858

8.1 Définition et objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne :

Le §7 de la deuxième partie de la norme comptable générale NCT 01 définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel d'une entreprise, et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- Promouvoir l'efficacité et l'efficacités.
- Protéger les actifs .
- Garantir la fiabilité de l'information financière .
- Assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans la société ont pour objet :

- D'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise.
- D'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

8.2 Environnement du contrôle interne :

L'implication de la direction générale de la SIAME , membres du conseil d'administration, des responsables opérationnels est forte et s'articule autour des points clés suivants :

- Domaines de responsabilités clairement établis .
- Principe de délégation et supervision .
- Séparation des tâches entre les fonctions d'autorisation, de contrôle, d'enregistrement et de paiement
 - Distinction entre les opérateurs qui engagent les opérations et ceux chargés de leur validation, leur suivi ou leur règlement .
 - Contrôles de détection à tous les niveaux, qu'ils soient d'ordre purement financier ou plus technique (intrusions, sécurité informatique, fraude ...).
- Matérialisation systématique des vérifications effectuées par des visas.

Enfin, la société s'appuie fortement sur son capital humain autour des axes suivants:

- Sensibilisation à l'éthique et au besoin de contrôle.
- Politique de fidélisation des collaborateurs.
- Politique de responsabilisation et de motivation
- Politique active de formation et d'évaluation des compétences

8.3 Description des activités et procédures de contrôle interne mises en places :

La société est dotée d'une organisation de contrôle en trois niveaux :

1. le premier niveau de contrôle est exercé par chaque collaborateur, en fonction des responsabilités qui ont été explicitement déléguées, des procédures applicables à l'activité qu'il exerce et des instructions communiquées par sa hiérarchie .

2. le second niveau de contrôle est exercé par la hiérarchie, dans le cadre du processus normal de supervision, tel que défini par les procédures en vigueur.

Les dirigeants de chaque direction sont donc parties prenantes du bon fonctionnement du système de contrôle interne .

3. le troisième niveau de contrôle est du ressort de la Direction Générale ou de fonctions spécialisées, indépendantes des activités contrôlées et rapportant directement à la Direction Générale (missions d'audit externe sur le système d'information, contrôles des comptes du commissaire aux comptes).

Le niveau de formalisation des procédures à ce jour est limité aux exigences Management de la qualité prévues par les normes ISO auxquelles la « SIAME est certifiée. Ainsi, la société est dotée d'une cartographie de processus (décisionnels, métier et support), toute la documentation du système qualité, procédures détaillées...etc.

8.4 Elaboration et traitement de l'information comptable et financière :

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société.

La comptabilité de la SIAME est tenue en interne avec comme support le logiciel « SAGE » qui a été implémenté courant l'exercice 2012 assurant ainsi une meilleure sécurité des informations financières.

Une situation intermédiaire (au 30 Juin de chaque année) et annuelle des comptes est élaborée et arrêtée par le Conseil d'Administration.

Le Commissaire aux comptes est associé à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence.

Dans le cadre de ses diligences, il procède à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Il émet des recommandations au Conseil d'Administration et à la Direction Générale. Il vérifie par ailleurs la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités.

L'exercice de ces diligences lui permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'il certifie ne comportent pas d'anomalies significatives.

PARTIE II :

1/ RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RAPPORT GENERAL Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les actionnaires

De la « Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques : SIAME »

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société « SIAME » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers, ci-joints, de la société « SIAME », comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **37 220 357 DT** et un bénéfice de l'exercice de **1 872 858 DT**.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers

afin linterne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société SIAME au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les points suivants :

-Le délai de détention par la « SIAME » de ses propres actions, tel que fixé par l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, a été dépassé .

-La SIAME a fait l'objet en 2012 d'une notification des résultats d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2008 à 2011. Cette notification a porté sur un redressement total de 483 KDT qui n'a été provisionné qu'à hauteur de 217 KDT étant donné que plusieurs chefs de redressement ont été contestés.

L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ce redressement fiscal.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas de remarques particulières sur la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration avec les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2014.

Tunis, le 20 Avril 2015.

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI



2/ Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes

**RAPPORT SPECIAL**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les actionnaires**De la « Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques : SIAME »**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société SIAME au titre de l'exercice 2014, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Conventions et/ou opérations réalisées en 2014

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2014 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice ont été réexaminées et autorisées par le conseil d'administration du 13 Avril 2015.

Ces conventions et opérations se présentent comme suit :

A-1- OPERATIONS AVEC LA FILIALE « TOUTALU »

	EN KDT			
	Solde au 31/12/2013	Débit	Credit	Solde au 31/12/2014
TOUTALU	340	22		362

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 362 KDT au 31 décembre 2014. En 2014, la « SIAME » a facturé des frais de carburant de 5 KDT et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 KDT.

A-2- OPERATIONS AVEC LA FILIALE « CONTACT »

	EN KDT			
	Solde au 31/12/2013	Débit	Credit	Solde au 31/12/2014
CONTACT	74	19	79	14

Les principales opérations enregistrées en 2014 se détaillent ainsi :

-Règlement par « CONTACT » de 79 KDT.

-La « SIAME » a facturé de divers frais à «CONTACT» pour 19 KDT.

A-3- OPERATIONS AVEC LA FILIALE « ELECTRICA »

	EN KDT			
	SOLDE au 31/12/2013	DEBIT	CREDIT	SOLDE AU 31/12/2014
ELECTRICA	33	35	50	17

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement par « ELECTRICA » de 50 KDT ; et
- Loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 35 KDT l'an.

A-4- OPERATIONS AVEC L'ACTIONNAIRE M. MOHAMED HEDI BEN AYED

	EN KDT			
	SOLDE au 31/12/2013	DEBIT	CREDIT	SOLDE AU 31/12/2014
M.HEDI BEN AYED	-108	86	86	-108

La SIAME a conclu avec Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 86 KDT TTC par an. La société a procédé au règlement de 86 KDT en 2014.

A-5- CESSION DE FONDS DE COMMERCE

La SIAME a cédé un fonds de commerce sis à Sousse, utilisé en bureau depuis 2011, dans lequel était installé, l'Agent Technico-commercial chargé de la prospection de la région du Sahel et du Centre. La vente de ce fonds de commerce au prix de 9 KDT a été autorisée par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2014.

B-Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2014 :

Les conventions relatives aux cautions données par la SIAME au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2014 sont les suivantes :

B-1- Convention autorisée par le conseil d'administration du 05 Septembre 2007 :

Consentir une caution solidaire au profit de la banque de l'habitat pour le compte de la filiale « TOUTALU » en garantie du remboursement en principal, intérêts et accessoires d'un crédit à moyen terme, pour un montant de 1 520 000 DT. Cette caution est valable jusqu'au remboursement intégral de la créance en intérêts, principal et frais accessoires.

B-2- Convention autorisée par le conseil d'administration du 20 Octobre 2008 :

Consentir une caution solidaire au profit de la Banque de l'habitat pour le compte de la filiale « TOUTALU » en garantie du remboursement des crédits de gestion pour une enveloppe d 300 000 DT.

B-3- Convention autorisée par le conseil d'administration du 08 Mai 2013 :

Consentir une caution solidaire au profit de l'AMEN BANK pour le compte de la filiale « CONTACT » en garantie du remboursement en principal, intérêts et accessoires d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 DT.

C-Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

-Votre conseil d'administration du 21 juin 2012 a fixé la rémunération et avantages du Président Directeur Général comme suit

.Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 146 831 DT servis sur 13 mensualités

.Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôts.
Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice.

.Une voiture de fonction

.Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès d'une compagnie d'assurance moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement . .Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
Votre conseil d'administration du 13 avril 2015 a décidé de servir au Président Directeur Général, une prime d'intéressement brute de 72 993 DT.

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 se présentent comme suit (en DT):

	<u>Président Directeur Général</u>	
	<u>Charges de l'exercice Passifs au 31/12/2014</u>	
Avantages a court terme		
Salaires	147 318	11 218
Prime d'intéressement	72 993	50 000
Retraite complémentaire	16 767	-
Faires de déplacement	4 200	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indernités de fin de contrat de travail	-	-
Paiement en actions	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>241 278</u>	<u>61 218</u>

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 20 Avril 2015.

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI



BILAN
(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS			
<u>Actifs non Courants</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	1 771 112	1 721 867
- Amortissements		-1 717 482	- 1 701 911
		53 630	19 956
Immobilisations corporelles	1.1	22 753 955	22 371 925
- Amortissements		-18 888 438	-18 139 762
		3 865 517	4 232 163
Immobilisations financières	1.2	6 093 676	5 812 221
-Provision		-556 622	- 588 969
		5 537 054	5 223 252
Autres actifs non courants	1.3	85 119	70 213
Total des actifs non courants	1	9 541 320	9 545 584
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks	2.1	13 967 518	13 146 236
- Provision		- 1 678 220	- 1 730 434
		12 289 298	11 415 802
Clients et comptes rattachés	2.2	13 138 478	12 406 165
- Provision		-2 324 936	-2 209 208
		10 813 542	10 196 957
Autres actifs courants	2.3	3 739 447	3 611 081
- Provision		-647 826	-653 024
		3 091 621	2 958 057
Placement et autres actifs financiers	2.4	2 550	139 925
Liquidités et équivalents de liquidités		1 495 046	2 023 156
- Provision		-13 020	-13 930
		1 484 576	2 149 151
Total des actifs courants	2	27 679 037	26 719 967
Total des actifs		37 220 357	36 265 551

BILAN
(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
<u>Capitaux propres</u>			
- Capital social		14 040 000	14 040 000
- Réserves		4 037 807	3 687 807
- Autres capitaux propres		530 954	571 670
- Résultat reportés		1 921 589	1 977 840
Total des capitaux propres avant résultat		20 530 350	20 277 317
<u>Résultat de l'exercice</u>		<u>1 872 858</u>	<u>1 680 600</u>
Total des capitaux propres	3	<u>22 403 208</u>	<u>21 957 917</u>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
- Crédit à moyen et long terme	4	55 556	389 351
Total des passifs non courants		<u>55 556</u>	<u>389 351</u>
<u>Passifs courants</u>			
- Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	6 524 983	4 477 756
- Autres passifs courants	5.2	2 396 510	2 232 584
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	5 840 100	7 207 943
Total des passifs courants	5	<u>14 761 593</u>	<u>13 918 283</u>
Total des passifs		<u>14 817 149</u>	<u>14 304 634</u>
Total des capitaux propres et passifs		<u>37 220 357</u>	<u>36 265 551</u>

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

PRODUITS D'EXPLOITATION	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Revenus	6.1	27 895 496	24 361 988
Autres produits d'exploitation	6.2	55 646	37 076
(I) Total des Revenus	6	<u>27 951 142</u>	<u>24 399 064</u>
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variation de stock des PF et des encours	6.1	-574 680	-1 338 560
Achats d'approv .consommés	6.3	19 581 449	16 773 688
Charges de personnel	6.4	3 887 738	3 603 493
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	926 703	1 112 068
Autres charges d'exploitation	6.6	1 788 347	1 896 336
(II) Total des charges d'exploitation		<u>25 609 557</u>	<u>22 047 025</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION (I- II)		<u>2 341 585</u>	<u>2 352 039</u>
Charges financières nettes	6.7	-640 119	-726 254
Produits financiers	6.8	357 635	48 270
Gains ordinaires	6.9	109 256	233 698
Autres Pertes ordinaires	6.10	-32 347	-
Resultat des activites ordinaires avant impot		<u>2 136 010</u>	<u>1 907 753</u>
Impôt sur les bénéfices		-263 152	-227 153
Resultat des Activites ordinaires après impot		<u>1 872 858</u>	<u>1 680 600</u>

Etat des Flux de Trésorerie (Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		<u>1 872 858</u>	<u>1 680 600</u>
-Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	958 140	1 112 068
-Variation des Stocks	7.1.2	-821 282	-1 750 741
-Variation des créances clients	7.1.3	-871 561	637 767
-Variation aures actifs	7.1.4	9 009	-340 862
-Variation du compte fournisseurs et autres dettes	7.1.5	2 195 440	1 070 499
-Plus value/cessions d'immob		-33 979	-
Flux de Trésorerie affectés à l'exploitation	7.1	<u>3 308 625</u>	<u>2 409 331</u>
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaiss./acq.d'immob.Corp .incorp	7.2.1	-520 619	-805 671
- Encaiss.provenant de cess .d'immob.Corp .incorp	7.2.2	46 950	-
- Encaiss. provenant de cess.d'immob .Financières	7.2.3	66 400	-
- Décaiss.Sur acq.d'immob .financières	7.2.4	-370 00	-220 000
-Encaiss.provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.5	84 625	56 596
- Décaiss.Sur autres valeurs immobilisées	7.2.6	-169 847	-148 276
Flux de Trésorerie Affectés aux activités d'investissement	7.2	<u>-862 491</u>	<u>-1 117 351</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Enc/Remb.d'emprunts (Var crédits de gestion.CT)	7.3.1	-102 775	856 436
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	-1 386 671	-970 606
- Variations C.Propres (F.Social+Subv.Inv,...)	7.3.3	-40 716	-50 899
- Remboursement d'Emprunts MT	7.3.4	-754 465	-417 650
Flux de trésorerie provenant (affectés) des (aux) activités de financement	7.3	<u>-2 284 627</u>	<u>-582 719</u>
Variation de trésorerie		<u>161 507</u>	<u>709 261</u>
- Trésorerie au début de l'exercice		258 401	-450 860
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<u>419 908</u>	<u>258 401</u>

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du GAZ «STEG» dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer , à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la SIAME était détenu à concurrence de 72% par la «STEG». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements «STEQ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la C.A.R.E.P du 6 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société «AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C» et de 23.1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} Juin 1999, la valeur SIAME a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives, la dernière datant de 2004 a porté le capital à la somme de 14 040 000 DT.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par Mr . Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 DT par action de nominal 1 DT.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la SIAME sont préparés conformément au Système Comptable des Entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les méthodes comptables retenues par la SIAME sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ **Eléments réévalués**

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

✓ **Eléments non réévalués**

* Constructions	5 % ; 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 % , 15%, 20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 décembre 2014, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition. Au 31 décembre 2014, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « SIAME », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- STOCKS

Les stocks de la SIAME sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles.
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

Conformément à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales, la société a procédé à l'inventaire physique des stocks et des valeurs disponibles et réalisables pour les besoins de l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2014.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la SIAME correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La SIAME a présenté ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 de la même manière que l'exercice précédent.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société SIAME sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

La SIAME exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages prévus par l'article 22 du code d'Incitation aux Investissements.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs, aucun événement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 13 avril 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

NOTE1: ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élevant à 30 799 082 DT au 31 décembre 2014 contre 30 011 332 DT au 31 décembre 2013 se présente comme suit :

DÉSIGNATION	NOTE	ENTND		
		31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	1 771 112	1 721 867	49 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		22 753 955	22 371 925	382 030
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	6 093 676	5 812 221	281 455
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	180 339	105 319	75 020
TOTAL		30 799 082	30 011 332	787 750

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions ont atteint 9 541 320 DT au 31 décembre 2014 contre 9 545 584 DT à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	ENTND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 630	19 956	33 674
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 865 517	4 232 163	-366 646
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 537 054	5 223 252	313 802
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	85 119	70 213	14 906
TOTAL	9 541 320	9 545 584	-4 264

1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2014

Désignations	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acqu. Exercice	Cessions Ex	Total	Début Exercice	Dotation Exercice	Cess/Reclas	Cumul Amts	
1 - Immobilisations Incorporelles	1 721 867	49 245	-	1 771 112	1 701 911	15 571	-	1 717 482	53 630
Investissement de Recherche £ Développement	517 004	-	-	517 004	517 004	-	-	517 004	-
Concession Marque, Brevet £ Licence	997 077	6 855	-	1 003 932	997 031	2 611	-	999 642	4 290
Logiciel	207 786	-	-	207 786	187 876	12 960	-	200 836	6 950
Immobilisations incorporelles en cours	-	42 390	-	42 390					42 390
2 - Immobilisations Corporelles	22 371 925	592 963	210 933	22 753 955	18 139 762	825 049	76 373	18 888 438	3 865 517
2.1 Terrain	51 279	-	-	51 279	-	-	-	-	51 279
2.2 Constructions	4 472 465	251 726	-	4 724 191	2 445 381	179 440	-	2 624 821	2 099 370
Bâtiments Industriels	3 909 625	251 726	-	4 161 351	2 021 403	154 215	-	2 175 618	1 985 733
Bâtiments Administratifs	501 831	-	-	501 831	406 551	12 861	-	419 412	82 419
INSTAL. GENERALE, AGENC. £ AMEN	61 009	-	-	61 009	17 427	12 364	-	29 791	31 218
2.3 Matériels £ Outillages	14 927 256	167 484	-	15 094 740	13 502 652	456 174	-	13 958 826	1 135 914
2.3.1 Matériels Industriels	7 833 898	41 416		7 875 314	7 063 887	198 920	-	7 262 807	612 507
2.3.2 Outillages industriels	5 200 793	80 463		5 281 256	4 846 454	138 715	-	4 985 169	296 087
2.3.3 Pièces. rechange £ Outil. Immobilisés	1 892 565	45 605	-	1 938 170	1 592 311	118 539	-	1 710 850	227 320
Pièces de rechange immobilisées	1 657 889	45 365		1 703 254	1 386 785	109 506	-	1 496 291	206 963
Petits outillages immobilisés	234 676	240		234 916	205 526	9 033	-	214 559	20 357
2.4 Matériels de transport	732 483	62 406	89 344	705 545	570 657	74 825	76 373	569 109	136 436
Matériels Transport De Bien	166 390	-	26 238	140 152	153 774	9 284	24 394	138 664	1 488
Matériels Transport De Personne	566 093	62 406	63 106	565 393	416 883	65 541	51 979	430 445	134 948
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	1 996 331	46 292	-	2 042 623	1 621 072	114 610	-	1 735 682	306 941
2.5.1 Agenc., Aménagement & installations	1 021 662	23 905	-	1 045 567	793 910	45 371	-	839 281	206 286
2.5.2 Matériels de bureaux	971 855	22 387	-	994 242	824 348	69 239	-	893 587	100 655
2.5.3 Immobilisation chez tiers	2 814	-	-	2 814	2 814	-	-	2 814	-
2.6 Immobilisation corporelles en cours	192 111	65 055	121 589	135 577	-	-	-	-	135 577
TOTAL GENERAL	24 093 792	642 208	210 933	24 525 067	19 841 673	840 620	76 373	20 605 920	3 919 147

1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2014 à 6 093 676 DT contre 5 812 221 DT au 31 décembre 2013. Le détail de cette rubrique est le suivant:

DÉSIGNATION	NOTE	EN DT		
		31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	5 855 084	5 571 484	283 600
EMPRUNT NATIONAL		20 000	-	20 000
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	82 275	118 405	-36 130
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	136 317	122 332	13 985
TOTAL		6 093 676	5 812 221	281 455

1.2.1- Titres de participation

Le portefeuille titres de la SIAME s'élève au 31 décembre 2014 à 5 855 084 DT. Il se détaille ainsi :

DÉSIGNATION	EN DT		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
SIALE	129 250	129 250	-
CELEC	88 000	88 000	-
SERPAC	750	750	-
ELECTRICA	774 995	774 995	-
CONTACT	2 279 850	1 929 850	350 000
EPICORPS	36 263	36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-
SITEL	597 670	664 070	-66 400
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-
SAS MAYETEL	34 816	34 816	-
TOUTALU	1 713 500	1 713 500	-
TOTAL	5 855 084	5 571 484	283 600

Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2014
AUGMENTATION DU CAPITAL CONTACT	350 000
TOTAL	350 000

Les acquisitions de la période se présentent ainsi :

DÉSIGNATION	31/12/2014
CESSION ACTIONS SITEL	66 400
TOTAL	66 400

Le tableau suivant détaille l'affectation des provisions estimées :

DÉSIGNATION	EN DT		
	BRUT	PROVISIONS	VCN
SIALE	129 250	-129 250	-
CELEC	88 000	-88 000	-
SERPAC	750	-750	-
ELECTRICA	774 995	-	774 995
CONTACT	2 279 850	-	2 279 850
EPICORPS	36 263	-36 263	-
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	-50 000	-
SITEL	597 670	-	597 670
SIAME INTERNATIONAL	149 990	-	149 990
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816
TOUTALU	1 713 500	-178 890	1 534 610
TOTAL	5 855 084	-483 153	5 371 931

1.2.2- PRÊTS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au titre de 2014 comme suit :

DÉSIGNATION	EN DT				
	31/12/2013	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2014
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	118 405	80 842	84 625	-32 347	82 275
PROVISIONS PRÊTS AU PERSONNEL	-32 347			32 347	-
TOTAL NET DES PROVISIONS	86 058	80 842	84 625	-	82 275

1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2014 un solde débiteur de 136 317 DT détaillés comme suit :

DÉSIGNATION	EN DT		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	93 162	90 527	2 635
CONSIGNATION CONTENEURS	39 880	28 530	11 350
DIVERS CAUTIONNEMENTS	3 275	3 275	-
TOTAL	136 317	122 332	13 985

Au 31 décembre 2014, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 469 DT.

1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants s'élevaient au 31 décembre 2014 à 85 119 DT. Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	EN DT		
	VALEUR BRUTE	RÉSORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	180 339	95 220	85 119
TOTAL	180 339	95 220	85 119

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 27 679 037 DT au 31 décembre 2014 contre 26 719 967 DT au 31 décembre 2013.

Ils se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	NOTE	EN DT		
		31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
STOCKS	2.1	12 289 298	11 415 802	873 496
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	10 813 542	10 196 957	616 585
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	3 091 621	2 958 057	133 564
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	1 484 576	2 149 151	-664 575
TOTAL		27 679 037	26 719 967	959 070

2.1- STOCK

La valeur nette du stock est passée de 11 415 802 DT au 31 décembre 2013 à 12 289 298 DT au 31 décembre 2014 dont le détail est le suivant :

DÉSIGNATION	EN DT		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	922 515	140 318	782 197
PIÈCES COMPOSANTES	7 708 389	911 866	6 796 523
PIÈCES FABRIQUÉES	512 930	167 923	345 007
PRODUITS CONSOMMABLES	293 859	31 123	262 736
PRODUITS FINIS	4 529 825	426 990	4 102 835
TOTAL	13 967 518	1 678 220	12 289 298

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2014 à 10 813 542 DT détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN DT		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
STEG	3 623 851	2 560 173	1 063 678
CLIENTS LOCAUX	1 874 955	1 327 305	547 650
CLIENTS ÉTRANGERS	4 588 160	5 616 206	-1 028 046
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	443 031	337 790	105 241
CLIENTS DOUTEUX - EFFETS IMPAYÉS	2 414 485	2 370 695	43 790
CLIENTS RETENUES DE GARANTIES	193 996	193 996	-
TOTAL	13 138 478	12 406 165	732 313
PROVISIONS	-2 324 936	-2 209 208	-115 728
ENCOURS CLIENTS NETS	10 813 542	10 196 957	616 585

Les provisions pour dépréciation des comptes clients ont enregistré une augmentation de 5% en passant de 2 209 208 DT au 31 décembre 2013 à 2 324 936 DT au 31 décembre 2014.

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions s'élevaient au 31 décembre 2014 à 3 091 621 DT contre 2 958 057 DT au 31 décembre 2013.

La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En DT		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	864 154	771 971	92 183
AVANCE FOURNISSEUR	396 926	476 161	-79 235
ACOMPTES AU PERSONNEL	67 417	73 717	6 300
ETAT, IMPOTS ET TAXES	1 239 251	847 453	391 798
DEBITEURS DIVERS	1 008 311	1 062 392	-54 081
PRODUITS A RECEVOIR	90 623	64 088	26 535
COMPTE D'ATTENTE	24 972	241 062	-216 090
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	47 793	74 237	-26 444
TOTAL BRUT	3 739 447	3 611 081	128 366
PROV.DEP COMPTE FOURNISSEUR	-93 262	-93 262	-
PROVISIONS SUR ACOMPTES PERSONNELS	-	-5 198	5 198
PROV.DEPR/DÉBITEURS DIVERS	-538 860	-538 860	-
PROV REPORT IS	-13 002	-13 002	-
PROV AUTRES COMPTES DEBITEURS	-2 702	-2 702	-
TOTAL PROVISION	-647 826	-653 024	5 198
TOTAL NET	3 091 621	2 958 057	133 564

2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités ont atteint au 31 Décembre 2014, 1 484 576 DT contre 2 149 151 DT au 31 décembre 2013 détaillés comme suit :

DESIGNATION	EN DT		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
PLACEMENTS	2 550	139 925	-137 375
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 055 669	916 421	139 248
BANQUES ET CAISSES	439 377	1 106 735	-667 358
PROVISIONS	-13 020	-13 930	910
TOTAL	1 484 576	2 149 151	-664 575

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2014 à 22 403 208 DT détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2013	MVTS	31/12/2014
CAPITAL	14 040 000	-	14 040 000
ACTIONS RACHETEES	- 171 485	-	- 171 485
S/TOTAL 1	13 868 515	-	13 868 515
RESERVE LEGALE	1 404 000	-	1 404 000
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	925 238	-	925 238
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	969 959	350 000	1 319 959
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	- 203 391	-	- 203 391
PRIME D'EMISSION	463 486	-	463 486
S/TOTAL 2	3 859 292	350 000	4 209 292
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	517 989	-40 893	477 096
RESERVE POUR FONDS PERDUS	44 792	-6 817	37 975
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	8 889	6 994	15 883
S/TOTAL 3	571 670	-40 716	530 954
RESULTATS REPORTES	1 977 840	-56 251	1 921 589
S/TOTAL 4	1 977 840	-56 251	1 921 589
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	20 277 317	253 033	20 530 350
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 680 600	192 258	1 872 858
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	21 957 917	445 291	22 403 208

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit:

RUBRIQUE	CAPITAL	RESULTATS REPORTES	ACTIONS RACHETEES	RESERVE LEGALE	RESERVE STATUTAIRE	RVE SPE REEVAL	AUTRES COMPL. D'APPORT	PRIME D'EMISSION	RVEPOUR FONDS SOCIAL	RVE FONDS PERDUS	SUBV D'INVEST	RVE SPE REINVEST	RETAT DE L'EXECICE	TOTAL
SOLDEAU 31/12/2013	14 040 000	1 977 840	-171 485	1 404 000	300 000	925 238	-203 391	463 486	517 990	44 791	8 889	969 959	1 680 600	21 957 917
Affectation du résultat 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	350 000	-350 000	-
Reserve pour fond Social	-	-	-	-	-	-	-	-	-40 894	-	-	-	-	-40 894
Reserve pour fond Perdus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-6 816	-	-	-	-6 816
Subvention d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 994	-	-	6 994
Resultats reportes	-	-56 251	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	56 251	-
Autres complements d'apport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-1 386 851	-1 386 851
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 31/12/2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 872 858	1 872 858
SOLDE AU 31/12/2014	14 040 000	1 921 589	-171 485	1 404 000	300 000	925 238	-203 391	463 486	447 096	37 975	15 883	1 319 959	1 872 858	22 403 208

Conformément à l'article 19 de la loi n° 2014-54 Du 30 décembre 2013 ,protant loi de finances pour l'années 2014 , les résultats reportés s'élevant au 31 décembre 2013 à 1 977 840 DT ainsi que le résultat de l'exercice 2013 s'élevant à 1 680 600 DT sont dispensés de l'application de la source libératoire de 5% sur les revenus distribués.

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2014, 55 556 DT contre 389 351 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle regroupe le solde à plus d'un an des crédits bancaires à moyen terme. Son détail est le suivant :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- CRÉDIT AB (2 ^{ÈME} T)	-	111 573	-111 573
- CRÉDIT BIAT	55 556	277 778	-222 222
TOTAL	55 556	389 351	-333 795

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2014, 14 761 593 DT contre 13 918 283 DT à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	6 524 983	4 477 756	2 047 227
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	2 396 510	2 232 584	163 926
PASSIFS FINANCIERS	5.3	5 840 100	7 207 943	-1 367 843
TOTAL		14 761 593	13 918 283	843 310

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2014, ce poste totalise 6 524 983 DT contre 4 477 756 DT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 2 047 227 DT détaillée comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
FOURNISSEURS	4 800 542	2 606 902	2 193 640
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	1 449 228	715 152	734 076
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	275 213	1 155 702	-880 489
TOTAL	6 524 983	4 477 756	2 047 227

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2014, 2 396 510 DT contre 2 232 584 DT au 31/12/2013. La variation enregistrée au niveau de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
PERSONNEL	545 349	438 241	107 108
ETAT, IMPOTS ET TAXES	657 684	482 944	174 740
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	32 298	32 118	180
AUTRES CHARGES A PAYER	619 081	746 675	-127 594
CNSS & ASSURANCE GROUPE £	301 786	292 294	9 492
PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES £ CHARGES	240 312	240 312	-
TOTAL	2 396 510	2 232 584	163 926

5.3- CONCOURS BANCAIRES £ AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2014, le solde de cette rubrique totalisant 5 840 100 DT se compose des postes suivants :

DÉSIGNATION	NOTE	EN TND	
		31/12/2014	31/12/2013
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	5 820 631	6 359 609
CONCOURS BANCAIRES		19 469	848 334
TOTAL		5 840 100	7 207 943

5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2014 à 5 820 631 DT se détaillent comme suit:

DÉSIGNATION	EN TND	
	31/12/2014	31/12/2013
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION	5 483 010	5 585 785
FINANCEMENT DE STOCKS	1 300 000	1 300 000
FINANCEMENT EN DEVICES	4 183 010	4 285 785
CMT: ÉCHÉANCES À - D'UN AN	337 621	773 824
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	333 795	754 465
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	3 826	19 359
TOTAL	5 820 631	6 359 609

NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2014 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 1 872 858 DT. Il s'analyse comme suit :

DÉSIGNATION	NOTE	EN TND		
		31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
REVENUS	6.1	27 895 496	24 361 988	3 533 508
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	574 680	1 338 560	-763 880
PRODUCTION		28 470 176	25 700 548	2 769 628
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	19 581 449	16 773 688	2 807 761
MARGE / COUT MATIÈRES		8 888 727	8 926 860	-38 133
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	55 646	37 076	18 570
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	-3 887 738	-3 603 493	-284 245
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	6.5	-926 703	-1 112 068	185 365
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	1 788 347	-1 896 336	107 989
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 341 585	2 352 039	-10 454
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	-640 119	-726 254	86 135
PRODUITS FINANCIERS	6.8	357 635	48 270	309 365
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	109 256	233 698	-124 442
AUTRES PERTES ORDINAIRES		-32 347	-	-32 347
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		2 136 010	1 907 753	228 257
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		-263 152	-227 153	-35 999
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1 872 858	1 680 600	192 258

6.1- PRODUCTION

La production est passée de 25 700 548 DT au 31 décembre 2013 à 28 470 176 DT à la clôture de l'exercice 2014. Cette variation s'analyse comme suit :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
VENTES LOCALES	9 607 790	7 782 540	1 825 250
VENTES STEG	5 990 021	6 169 677	-179 656
VENTES EXPORT	12 297 685	10 409 771	1 887 914
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	27 895 496	24 361 988	3 533 508
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	574 680	1 338 560	-763 880
TOTAL PRODUCTION	28 470 176	25 700 548	2 769 628

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise, au 31 décembre 2014, 55 646 DT détaillés comme suit :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS...)	38 294	27 899	10 395
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	17 352	9 177	8 175
TOTAL	55 646	37 076	18 570

6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au 31 décembre 2014, 19 581 449 DT contre 16 773 688 DT au 31 décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de 2 807 761 DT dont le détail est le suivant :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
ACHAT MAT PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	17 804 134	16 269 458	1 534 676
ACHAT MAT CONS ET EMBALLAGE	507 978	457 559	50 419
VARIATION DE STOCK	-246 602	-412 180	165 578
ACHATS NON STOCKE	614 542	463 259	151 283
ACHATS DE MARCHANDISES	1 140 462	408 520	731 942
R R R / ACHATS OU RRR/ACHATS	-234 265	-408 128	173 863
TRANSFERT DE CHARGE	-4 800	-4 800	-
TOTAL	19 581 449	16 773 688	2 807 761

La marge sur coût matière a diminué en passant de 8 926 860 DT au 31 décembre 2013 à 8 888 727 DT au 31 décembre 2014.

6.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2014 à 3 887 738 DT contre 3 603 493 DT au 31 décembre 2013. La variation se présente ainsi :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	2 583 120	2 553 252	29 868
AVANTAGES EN NATURE	31 189	51 130	-19 941
INDEMNITÉS	468 550	334 875	133 675
CONGÉS	201 824	104 518	97 306
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASS.GPE)	603 055	559 718	43 337
TOTAL	3 887 738	3 603 493	284 245

6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 926 703 DT au 31 décembre 2014 ainsi détaillés :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
DOT.AUX AMORT. IMMOB. INCORPORELLES	15 571	17 417	-1 846
DOT.AUX AMORT. IMMO. CORPORELLES	825 049	883 263	-58 214
DOT. RESORPTION CHARGES A REPARTIR	60 114	35 106	25 008
DOT .PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-
DOT. PROV. DEPR. STOCK	1 678 220	1 730 434	-52 214
DOT. PROV. A A COURANS	-	-	-
DOT. PROV. DEP CREANCES	142 142	159 791	-17 649
TOTAL DOTATIONS	2 721 096	2 826 011	-104 915
REPRISE PROVISION STOCK	-1 730 434	- 1 713 943	-16 491
REPRISE PROV.A A COURANTS	-32 347	-	-32 347
REPRISE PROVISION CREANCES	-31 612	-	-31 612
TOTAL REPRISES	-1 794 393	-1 713 943	-80 450
TOTAL	926 703	1 112 068	-185 365

6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 107 989 DT, en passant de 1 896 336 DT au 31 décembre 2013 à 1 788 347 DT au 31 décembre 2014.

Elles se détaillent comme suit :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	16 431	21 261	-4 830
LOCATIONS	10 630	9 083	1 547
ENTRETIENS ET REPARTIONS	202 878	164 475	38 403
CHARGES ASSURANCE	81 490	81 409	81
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	16 705	23 427	-6 722
PERSONNEL EXTÉRIEUR À L'ENTREPRISE	1 400	-	1 400
HONORAIRES	180 369	176 616	3 753
COMMISSIONS SUR VENTES	179 490	169 255	10 235
SÉMINAIRES ET FORMATION	3 050	25 064	-22 014
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATION PUBLICS	34 194	41 148	-6 954
TRANSPORTS	294 033	304 272	-10 239
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, REST.ET RECPTION	206 284	205 428	856
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	49 010	54 943	-5 933
COMMISSIONS BANCAIRES	206 775	107 373	99 402
PÉNALITÉS	56 174	186 960	-130 786
JETONS DE PRÉSENCES	8 000	8 000	-
IMPÔTS ET TAXES	304 775	390 882	-86 107
CHERGES LIEES A MODIFICATION COMPTABLE	13 687	6 139	7 548
TRANSFERT DE CHARGES	-77 028	-79 399	2 371
TOTAL	1 788 347	1 896 336	-107 989

6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

Au 31 décembre 2014, le solde de cette rubrique a enregistré une diminution de 86 135 DT en passant de 726 254 DT au 31 décembre 2013 à 640 119 DT au 31 décembre 2014. Cette variation se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
INTÉRÊTS BILLETES TRESORERIE	10 938	22 259	-11 321
INTÉRÊTS PREFINANCEMENT EXPORT	128 959	93 673	35 286
INTÉRÊTS AV / CREANCE ADMINISTRATIVE	2 039	6 849	-4 810
INTÉRÊTS FINANCEMENT STOCK	85 712	59 538	26 174
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	26 711	78 526	-51 815
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	164 834	151 619	13 215
INTÉRÊTS SUR AUTRES CREDITS EXPLOITATION	43 655	29 437	14 218
PERTE DE CHANGE	638 105	649 212	-11 107
GRAIN DE CHANGE	-511 957	-426 263	-85 694
INTERETS SUR CMT	64 532	77 900	-13 368
REMUNERATION COMPTE COURANT ASSOCIES	-16 788	-16 496	-292
CHARGES NETTES / CESSION VAL.MOBI	4 289	-	4 289
REPRISE SUR PROV POUR DEPRECIATION DES PARTICIPATION	-910	-	-910
TOTAL	640 119	726 254	-86 135

6.8- PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers totalisant 357 635 DT au 31 décembre 2014 se détaillent ainsi :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
DIVIDENDES REÇUS	352 374	43 196	309 178
PRODUITS DES PLACEMENTS	5 261	5 074	187
TOTAL	357 635	48 270	309 365

6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2014 à 109 256 DT contre 233 698 DT au 31 décembre 2013. La variation se présente ainsi :

DÉSIGNATION	EN TND		
	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
PRODUITS NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	33 978	-	33 978
AUTRES GRAINS ORDINAIRES (*)	75 278	233 698	-158 420
TOTAL	109 256	233 698	-124 442

(*) Les autres gains ordinaires résultent essentiellement de l'apurement de dettes qui ne sont plus exigibles conformément aux décisions du conseil d'administration du 13 Avril 2015.

6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent, au 31 décembre 2014, à 32 347 DT et résultent de l'apurement des prêts au personnel totalement provisionnés et qui ne sont plus exigibles conformément aux décisions du conseil d'administration du 13 Avril 2015.

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2014, la trésorerie nette de la société SIAME s'est soldée pour 419 908 DT contre 258 401 DT au 31 décembre 2013, soit une variation de 161 507 DT ainsi ventilée

DÉSIGNATION	31/12/2014
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	3 308 625
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-862 491
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-2 284 627
TOTAL	161 507

7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS £ PROVISIONS

DÉSIGNATION	31/12/2014
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	959 050
PROVISION POUR DEPRECIATION DES ELTS FINANCIERS	32 347
REPRISE DDES ÉLÉMENTS FINANCIÈRES	-33 257
TOTAL	958 140

7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DÉSIGNATION	31/12/2014
STOCKS N-1	13 146 236
STOCKS N	-13 967 518
TOTAL	-821 282

7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DÉSIGNATION	31/12/2014
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	12 406 165
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	-13 138 478
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	916 421
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	-1 055 669
TOTAL	-871 561

7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DÉSIGNATION	31/12/2014
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	3 611 081
AUTRES ACTIFS COURANTS N	-3 739 447
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	139 925
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	-2 550
TOTAL	9 009

7.1.5- VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

DÉSIGNATION	31/12/2014
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	-2 232 584
AUTRES PASSIFS COURANTS N	2 396 510
DIVIDENDES N-1	32 118
DIVIDENDES N	-32 298
FOURNISSEURES ET COMPTES RATTACHES N-1	-4 477 756
FOURNISSEURES ET COMPTES RATTACHES N	6 524 983
INTRETS COURUS N-1	-19 359
INTRETS COURUS N	3 826
TOTAL	2 195 440

7.2.1- DÉCAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DÉSIGNATION	31/12/2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	1 721 867
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	-1 771 112
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	22 371 925
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 22 753 955
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES	-89 344
TOTAL	-520 619

7.2.2- ENCAISSEMENTS PROVENANTS DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DÉSIGNATION	31/12/2014
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	89 344
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-76 373
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	33 979
TOTAL	46 950

7.2.3- ENCAISSEMENT PROVENANT DE CESSION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DÉSIGNATION	31/12/2014
CESSION ACTIONS SITEL	66 400
TOTAL	66 400

7.2.4- DÉCAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

DÉSIGNATION	31/12/2014
ACQUISITION ACTIONS CONTACT	-350 000
SOUSCRIPTION EMPRUNT NATIONAL	-20 000
TOTAL	-370 000

7.2.5- DÉCAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

DÉSIGNATION	31/12/2014
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	84 625
TOTAL	84 625

7.2.6- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DÉSIGNATION	31/12/2014
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	122 332
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	-136 317
DECAISSEMENTS SUR PRETS AU PERSONNEL	-80 842
DECAISSEMENTS SUR CHARGES A REPARTIR	-75 020
TOTAL	-169 847

7.3.1- DECAISSEMENTS DES EMPRUNTS (VAR CREDITS DE GESTION/CT...)

DÉSIGNATION	31/12/2014
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	-5 585 785
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION N	5 483 010
TOTAL	-102 775

7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DÉSIGNATION	31/12/2014
DIVIDENDES AU N-1	-32 118
DIVIDENDES N	32,298
DIVIDENDES DÉCIDÉS AU TITRE DE 2013	-1 386 851
TOTAL	-1 386 671

7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION ,...)

DÉSIGNATION	31/12/2014
AUTRES CAPITAUX PROPRES N -1	-571 670
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	530 954
TOTAL	-40 716

7.3.4- REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS MT

DÉSIGNATION	31/12/2014
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	- 389 351
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	55 556
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	-754 465
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	333 795
TOTAL	-754 465

NOTE -8- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société TOUTALU
- La société CONTACT
- La société ELECTRICA
- La société SIAME INTERNATIONAL
- La société SNCI
- La société PROSID
- La société SNC
- La société SGTM
- La société CAPROMET
- La société «INTER ELECTRIC»
- Monsieur Mohames Hédi BEN AYED
- La société SITEL
- La société LE MEUBLE
- La société SAS MAYTEL, et
- La société LE PANNEAU

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014.
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2014.

8.1- EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

EnKDT

SOCIETE	SITUATION AU 31/12/2014				SITUATION AU 31/12/2013			
	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	CCA	FOURNISSEUR	TOTAL
TOUTALU	126	362	-219	269	27	340	15	382
CONTACT	-	14	-	14	21	74	-	95
ELECTRICA	917	17	-20	914	1 149	33	-135	1 047
SIAME INTER	97		-6	-103	-97	-	-6	-103
SNCI			-3	-3	-	-	-18	-18
PROSID				-	-	-	-11	-11
SNC			-3	-3	-	-	-3	-3
SGTM	8			8	-	-	-	-
CAPROMET	3			3	422	-	-	422
INTER ELECTRIC	680			680	377	-	-	377
M .H. BEN AYED			-108	-108	-	-	-108	-108
SITEL	11		-6	5	-	-	-	-
S.LE MEUBLE				-	-	-	-2	-2
SAS MAYTEL		150		150	-	137	-	137
STELE PANNEAU	2	-	-	2	2	-	-	2

8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2014

8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

a- TOUTALU - Autres actifs courants

Le compte courant « TOUTALU » présente un solde débiteur de 362 KDT au 31 décembre 2014. En 2014, la « SIAME » a facturé des frais de carburant de 5 KDT et des intérêts sur compte courant associé, au taux de 6% pour 17 KDT.

b- TOUTALU - Fournisseur

Les achats réalisés en 2014 ont totalisé 1 091 KDT TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 857 KDT courant le même exercice.

c- TOUTALU - Clients

Les ventes réalisées en 2014 ont totalisé 537 KDT TTC. « TOUTALU » a procédé au règlement de 438 KDT courant le même exercice .

8.2.2- OPÉRATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ CONTACT

a-CONTACT - Client

La société « CONTACT » a payé sa dette envers « SIAME » s'élevant à 21 KDT.

b- CONTACT - Autres actifs courants

Les principales opérations enregistrées en 2014 se détaillent ainsi :

- Règlement par « CONTACT » de 79 KDT.
- La « SIAME » a facturé de divers frais à « CONTACT » pour 19 KDT.

8.2.3- OPÉRATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ ELECTRICA

a- ELECTRICA - Client

La société « ELECTRICA » est une filiale de la « SIAME » chargée de la distribution des disjoncteurs et accessoires de branchement fabriqués par la « SIAME », ainsi que la commercialisation du complément de la gamme des produits Général Electric non intégrée par la « SIAME ». Il est à signaler que les conditions commerciales accordées à « ELECTRICA » sont similaires à celles accordées aux autres distributeurs de la « SIAME ». Le total des ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » en 2014 s'élève à 916 KDT. La société « ELECTRICA » a procédé au règlement de 1 148 KDT courant 2014. Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2014 à 917 KDT.

b- ELECTRICA - Autres actifs courants

Ce compte a enregistré les mouvements suivants :

- Règlement de par « ELECTRICA » de 50 KDT ; et
- Loyer du local sis au 34 rue Ali Darghouth-Tunis pour 35 KDT l'an.

c- ELECTRICA - Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2014, s'élèvent à 41 KDT TTC et se rapportent à des achats de matériel électrique. La « SIAME » a réglé 157 KDT en 2014.

8.2.4- OPÉRATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

a- SIAME INTERNATIONAL - Client

Le compte client de la société « SIAME INTERNATIONAL » s'élève à -97 KDT non mouvementé depuis l'exercice 2013.

b- SIAME INTERNATIONAL – Fournisseur

Le compte fournisseur de la société « SIAME INTERNATIONAL » s'élève à 6 KDT non mouvementé depuis l'exercice 2011.

8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNCI

Les achats réalisés auprès de la société « SNCI », courant 2014, s'élevant à 19 KDT TTC.
La « SIAME » a réglé 35 KDT de sa dette envers « SNCI » en 2014.

8.2.6- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2014, s'élevant à 6 KDT TTC.
La « SIAME » a réglé la totalité de sa dette envers « PROSID », soit 17 KDT, en 2014.

8.2.7- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SNC

Le solde de ce compte n'a pas été mouvementé courant l'exercice 2014.

8.2.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SGTM

La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « SGTM » pour un montant TTC de 8 KDT.
Ce montant n'a pas été réglé en 2014.

8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CAPROMET

Afin de consolider sa présence sur le marché Algérien, la « SIAME » a intégré la société « CAPROMET » dans son portefeuille des clients étrangers.
La société « CAPROMET », elle a réglé 419 KDT courant 2014.

8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE INTER ELECTRIC

La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « INTER ELECTRIC » pour un montant TTC de 1 020 KDT.
La société « INTER ELECTRIC » a réglé 716 KDT.

8.2.11- OPÉRATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED

La « SIAME » a conclu avec Mr. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. Les honoraires ont été fixés à 86 KDT TTC par an. La société a procédé au règlement de 86 KDT en 2014.

8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

Les achats réalisés auprès de la société « SITEL » se sont élevés en 2014 à 6 KDT TTC.

Aucun règlement n'a eu lieu en 2014.

La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 11 KDT.

Aucun règlement n'a eu lieu en 2014.

8.2.13- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE MEUBLE

Des achats réalisés en 2014 auprès de la société « LE MEUBLE » pour un total de 1 KDT TTC.

La « SIAME » a procédé au règlement de la totalité de la dette envers la société « LE MEUBLE » soit 3 KDT.

8.2.14- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SAS MAYTEL

La « SIAME » a comptabilisé des dividendes à recevoir de la société « SAS MAYTEL » pour 52 KDT.

Elle a encaissé 45 KDT au titre des dividendes de l'année 2012.

8.2.15- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE LE PANNEAU

La société « SIAME » a vendu des marchandises à la société « LE PANNEAU » pour un montant TTC de 2 KDT.

La société « LE PANNEAU » a réglé 2 KDT de l'année 2013 et il reste 2 KDT.

NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'amen bank, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 000 000 DT. Au 31 décembre 2014, l'encours de ce crédit s'élève à 111 573 DT
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contre partie d'un crédit de 1 500 000 DT contracté en date du 8 mai 2009.
Au 31 décembre 2014, l'encours de ce crédit s'élève à 277 778 DT.

9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

- ✓ La SIAME est garante de la société CONTACT au profit de l'Amen Bank d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité du montant du prêt et ce en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 260 000 DT, autorisé par le conseil n° 134 du 08/05/2013.
- ✓ La SIAME est garante de la société TOUTALU au profit de la Banque de l'Habitat d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 1 520 000 DT et des crédits de gestion pour 300 000 DT, autorisé par le conseil n° 113 du 05/09/2007.

9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 décembre 2014, le total des cautions bancaires s'élève à 3 052 735 DT ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	565 842	623 417		523 242	1 712 501
ATTIJARI BANK	586 560				586 560
AMEN BANK	213 040	224 162	9 000		446 202
BNA	67 915				67 915
STB	128 020			17 487	145 507
BH	94 050				94 050
TOTAL	1 655 427	847 579	9 000	540 729	3 052 735

9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

✓ La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédi pour un montant de 290 760 € et 1 080 645 \$ soit 2 669 053 DT, qui se détaillent ainsi :

FOURNISSEURS	MONTANT		
	EUR	USD	TND
GINAR TECHNOLOGIE		100 300	186 678
MAEC SAS	260 000		588 172
R.R.REM	30 760		69 585
HOLLEY METERING		237 850	442 686
KAMAL METAL PRODUCTS		99 516	185 219
LS INDUSTRIEL		287 163	534 467
NINGBO		341 080	634 818
METER TEST SP		14 736	27 427
TOTAL	290 760	1 080 645	2 669 053

9.5- EFFETS ESCOMPTEES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2014 s'élève à 2 788 207 DT.

PARTIE III :

1/ RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs les actionnaires

De la « Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques : SIAME »

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application des dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés de la société « SIAME » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers Consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan de **47 136 975 DT** et un résultat consolidé –part du groupe - de **2 139 077 DT**.

Responsabilité de la direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les états financiers consolidés mentionnés plus haut sont sincères et réguliers et donnent pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe « SIAME » au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point suivant :

La société Mère « SIAME » a fait l'objet en 2012 d'une notification des résultats d'un contrôle fiscal couvrant les exercices 2008 à 2011. Cette notification a porté sur un redressement total de 483 KDT qui n'a été provisionné qu'à hauteur de 217 KDT étant donné que plusieurs chefs de redressement ont été contestés. L'ajustement définitif devant être comptabilisé ne peut être déterminé avant la clôture définitive de ce redressement fiscal.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014.

Tunis, le 23 Avril 2015.

Le Commissaire aux Comptes

BDO TUNISIE
Adnène ZGHIDI



BILAN CONSOLIDE
ARRETE AU 31/12/2014
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Actifs non Courants	1		
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 896 374	1 841 765
moins :Amortissements		- 1 819 666	- 1 771 684
	1.1	76 708	70 081
Ecart d'acquisition		1 205 120	686 086
moins :Amortissements		-667 148	-425 448
	1.2	537 972	260 638
Immobilisations corporelles		32 008 921	31 261 115
moins :provisions /prov		-22 873 645	-21 550 379
	1.3	9 135 276	9 710 736
Immobilisations financières		651 618	752 191
moins :provisions		-384 441	-416 789
	1.4	267 177	335 402
Autres actifs non courants	1.5	85 119	70 213
Total des actifs non courants		10 102 252	10 447 070
Actifs Courants	2		
Stocks		17 889 068	16 425 750
moins :provisions sur stoks		-1 954 666	-2 019 450
	2.1	15 934 402	14 406 300
Clients et comptes rattachés		18 177 712	16 162 801
moins :provisions		-2 910 527	-2 745 906
	2.2	15 267 185	13 416 895
Autres actifs courants		4 732 086	3 667 188
Provision sur AAC		-707 034	-712 231
	2.3	4 025 052	2 954 957
Placement et autres actifs financiers	2.4	16 813	147 724
Liquidités et équivalent de liquidités	2.5	1 807 537	2 594 964
Provisions		-16 266	-15 696
		1 808 084	2 726 992
Total des actifs courants		37 034 723	33 505 144
Total des actifs		47 136 975	43 952 214

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31/12/2014
(Exprimé en dinars Tunisien)

CAPITAUX PROPRES § PASSIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Capitaux Propres	3		
Capital social	3.1	14 040 000	14 040 000
Réserves consolidées		7 247 410	6 380 256
Ecart de conversion		-	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		21 287 410	20 420, 256
Résultat consolidé		2 139 077	1 695 455
Total des capitaux propres après résultat consolidé		23 426 487	22 115 711
Intérêt des minoritaires		335 578	158 211
PASSIFS			
Passifs non courants	4		
Emprunts	4.1	1 170 566	1 866 442
Provisions	4.2	86 937	170 230
Total des passifs non courants		1 257 503	2 036 672
PASSIFS COURANTS	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 740 827	7 051 396
Autres passifs courants	5.2	3 108 476	2 907 276
coucours bancaires et autres passifs financiers	5.3	8 268 104	9 682 948
Total des passifs courants		22 117 407	19 641 620
Total des passifs		23 374 910	21 678 292
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		47 136 975	43 952 214

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Arrêté au 31/12/2014
(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Revenus	6	37 854 024	31 934 397
Autres produits d'exploitation		235 681	1 912 980
Produits d'exploitation		38 089 705	33 847 377
Variation des stocks prod .Finis £ encours		-701 143	-1 205 849
Achats d'approv .Consommés	7	25 531 495	21 600 040
Charges de personnel		5 635 204	5 132 033
Dotations aux amort .£ provisions		1 816 954	3 630 195
Autres charges d'exploitation	8	2 284 405	2 295 884
Resultat d'exploitation		3 522 790	2 395 074
Charges financières nettes	9	-1 036 667	-999 782
Produits des placements	10	76 723	31 796
Autres gains ordinaires		164 300	732 058
Autres pertes ordinaires		-98 651	-161 835
Resultat des activités ordinaires		2 628 495	1 997 311
Impôts sur les bénéfices		343 317	284 902
Resultat des activités ordinaires apres impôt		2 285 178	1 712 409
Eléments extraordinaires (Gains / Pertes)			
Resultat net de l'exercice		2 285 178	1 712 409
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			
Resultat après modification comptable		2 285 178	1 712 409
Résultat du Groupe		2 139 077	1 695 455
Résultat Hors Groupe		146 101	16 954

Etat des flux de trésorerie consolidé au 31 /12/2014
(Exprimé en dinars)

Etat des flux de trésorerie	Notes	31/12/2014	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		2 285 178	1712409
Ajustements pour			
Amortissements et provisions		1 761 210	1 916 251
Variation des:			
- stocks		-1 463 315	-1 985 035
- créances		-2 258 086	1 327 117
- autres actifs		-67 183	531 660
- fournisseurs et autres dettes		3 032 210	1 491 513
- Résorption subvention d'investissement		-43 030	-34 670
- Reprise sur provision		-	-152 837
- Plus ou moins values de cession		-33 979	-54 996
FLUX PROVENANT DE L'EXPLOITATION	11.1	3 402 374	4 882 722
Flux de Trésorerie a l'investissement			
Décaissement /acquisit d'immob. corporelles et incorp		-821 664	-1 008 453
Encaissement /cession d'immob. corporelles et incorp		49 306	55 000
Encaissement /cession d'immob. Financières		166 400	-
Décaissement /acquisit° d'immob°. Financières		-372 382	-220 000
Encaissement de subvention		77 154	-
Encaissement / d'autres valeurs immobilisées		177 057	96 199
Décaiss. Sur autres valeurs immobilisées		-259 798	-192 954
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT	11.2	-983 927	-1 270 208
Flux de trésorerie liés aux activités de fin			
Variation/ capitaux propres		-40 716	169 101
Var Enc/ Remb.d'emprunts (Crédits de gestion,CT)		-52 663	955 084
Dividendes et autres distributions		-1 386 671	-970 606
Encaissement provenant des emprunts		-	6 836
Remboursement d'emprunts		-858 461	-1 827 758
FLUX AFFECTES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	11.3	-2 338 511	-1 667 343
Incidences des variations des taux de change		-	-
VARIATION DE TRESORERIE		79 936	1 945 171
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		766 190	-1 178 981
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE		846 126	766 190

1- PRESENTATION DU GROUPE DE LA SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES «SIAME»

Le groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » est composé de 6 sociétés, « SIAME » comprise. Le groupe est constitué principalement par les filiales, exerçant dans la même branche d'activité de distribution et de sous-traitance du matériel électrique.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1- PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » sont élaborés à partir des comptes individuels des sociétés incluses dans le périmètre. Ceux-ci sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur, notamment les principes comptables relatifs à la consolidation des états financiers et au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux et des conventions comptables définis par :

- Le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité
- Les normes comptables de consolidation (normes 35 à 37)
- La norme relative aux regroupements d'entreprises (norme 38).

2.2- METHODE D'EVALUATION

- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Les logiciels ont été amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 3 ans.

- ECART D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition est l'écart de valeur constaté entre le coût d'acquisition des titres d'une société consolidée et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis à la date de l'opération.

Il est amorti sur une période de 5 ans.

- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées dans le patrimoine des sociétés du groupe à la date de leur acquisition et figurent pour leur coût historique hors taxes récupérables.

Pour le besoin de l'établissement des états financiers consolidés, les biens acquis en leasing avant le 1er Janvier 2008, ont été retraités en adoptant l'approche économique de capitalisation, et ce, conformément à la convention comptable de la préminence du fond sur la forme, prévue par le décret n° 96-2459 relatif au Cadre Conceptuel de la Comptabilité et à la Norme Comptable NCT 41 relative à la comptabilisation des contrats de location.

Ces biens ont été amortis selon la méthode linéaire.

- LE PORTEFEUILLE DES TITRES

Les titres composant le portefeuille du groupe sont enregistrés à leur coût historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur historique. La valeur d'inventaire est, normalement, calculée par référence :

- A la quote-part des capitaux propres, ajustée le cas échéant, d'éléments non inscrits en comptabilité, pour les titres non cotés à la BVMT ;
- Au cours boursiers moyens du mois de décembre 2014, pour les titres cotés à la BVMT.

- LES STOCKS ET ENCOURS

Pour la valorisation de ses stocks, le groupe utilise la méthode du coût moyen pondéré ; la marge intra-groupe étant éliminée.

- PRISE EN COMPTE DES REVENUS

Les revenus quelle que soit l'activité qui les génère, sont pris en compte à la livraison. Le chiffre d'affaires consolidé est exprimé hors TVA après élimination des opérations intragroupe.

- CONVERSION DES DETTES FOURNISSEURS EN DEVISE

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en utilisant le taux de change en vigueur au 31-12-2014. La différence est passée en résultat de l'exercice.

3- PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les principes et le périmètre de la consolidation ont été déterminés conformément à la loi 2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et relative aux groupes de sociétés et en application des normes comptables tunisiennes de consolidation sus précisées.

3.1- PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation est formé de toutes les entreprises sur lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME » exerce directement ou indirectement par le biais de ses filiales un contrôle exclusif ainsi que les entreprises sur lesquelles la société exerce une influence notable.

3.2- METHODES DE CONSOLIDATION

* INTEGRATION GLOBALE

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres, chacun des éléments d'actifs et de passifs de chaque filiale, en dégagant la part des intérêts minoritaires tant dans les capitaux propres que dans le résultat. Elle est appliquée pour les entreprises du groupe qui sont contrôlées de manière exclusive.

* INTEGRATION PROPORTIONNELLE

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la quote-part d'un co-entrepreneur dans chacun des actifs, passifs, produits et charges de l'entité contrôlée conjointement est regroupée, ligne par ligne, avec les éléments similaires dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur ou est présentée sous des postes distincts dans les états financiers consolidés du co-entrepreneur.

Un co-entrepreneur est un participant à une co-entreprise qui exerce un contrôle conjoint.

* LA MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés dans lesquelles la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques «SIAME» exerce, directement ou indirectement, une influence notable, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. La SIAME est présumée avoir une influence notable si elle détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

Cette méthode consiste à remplacer la valeur des titres figurant à l'actif du bilan de la «SIAME» et de ses filiales par la quote-part du Groupe dans les fonds propres et le résultat des sociétés mises en équivalence.

4- PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1- RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les comptes des filiales sont, si nécessaire, retraités selon les principes et les règles d'évaluation du groupe.

- Les créances, les emprunts et les prêts réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.
- Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets sur le bilan, le hors bilan, ainsi que sur le résultat consolidé.
- Les dividendes intragroupe et les plus ou moins values réalisées suite à la cession d'éléments d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminés.

4.2- INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère. De même, les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

4.3- TRAITEMENT DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

* L'ECART D'EVALUATION

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

* LE GOOD WILL

Le goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur une durée d'utilité estimée. La durée ne doit pas dépasser 20 ans (§39 de la NCT n°38). Le goodwill négatif est comptabilisé en produit de l'exercice ou différé sur les exercices ultérieurs conformément au traitement préconisé par les paragraphes 54 à 59 de la NCT n°38.

4.4- TRAITEMENT DE L'IMPOT

La charge consolidée d'impôt comprend :

- l'impôt exigible des différentes filiales calculé conformément à la législation fiscale en vigueur au 31/12/2014.

- les impôts différés provenant des décalages temporaires provenant des écarts entre les valeurs comptables et fiscales d'éléments du bilan consolidé.

La compensation se fait pour les impôts différés actifs et passifs au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même en absence d'intégration fiscale, soit au groupe fiscalement intégré s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater les actifs d'impôts différés qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. Il en résulte que le Groupe constate un impôt différé actif net par entité fiscale dès lors que ce net d'impôt différé ne résulte pas de déficits fiscaux ou dès lors que l'entité fiscale concernée n'a pas réalisé de pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Le Groupe a appliqué la méthode du report variable pour déterminer le montant des impôts différés. Tous les décalages ont été retenus, sans actualisation, quelle que soit la date de récupération ou d'exigibilité.

4.5- RESERVES CONSOLIDEES

Cette rubrique comprend les comptes de réserves de la SIAME et la quote-part dans les réserves des sociétés consolidées par intégration globale et des sociétés mises en équivalence.

Cette quote-part est calculée sur la base du pourcentage d'intérêt.

4.6- RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Le résultat consolidé correspond au résultat de la société mère majoré de la contribution réelle, après retraitements de consolidation, des sociétés intégrées globalement et des sociétés mises en équivalence.

4.7- DATE DE CLÔTURE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes arrêtés au 31 décembre pour l'ensemble des sociétés consolidées.

4.8- OPERATIONS DE CREDIT-BAIL PRENEUR

Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail avant le 1er janvier 2008 (crédit-bail preneur) ont été retraitées en consolidation à l'actif du bilan consolidé conformément à la norme comptable NCT 41. Elles sont présentées au niveau de la rubrique «IMMOBILISATIONS CORPORELLES». Elles font l'objet d'un plan d'amortissement dont les dotations sont calculées en fonction de la durée du contrat de leasing.

5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1- DETERMINATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions de la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001 et de la norme NCT 35 § 38, les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation du groupe de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME », se présentent comme suit :

Raison Sociale	Pourcentage de contrôle		Type de contrôle		Pourcentage d'intérêt		Méthode de consolidation	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
SIAME	100,00%	100,00%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SITEL	59,77%	66,41%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	59,77%	66,41%	IG	IG
ELECTRICA	99,99%	99,99%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
CONTACT	100,00%	100,00%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG
SIAME INT	99,99%	99,99%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	99,99%	99,99%	IG	IG
TOTALU	99,99%	99,99%	contrôle exclusif	contrôle exclusif	100,00%	100,00%	IG	IG

Les sociétés constituant le groupe SIAME se présentent comme suit :

SOCIETE MERE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME est une société anonyme créée en date du 12 mai 1976 par la «STEG» dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer et à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction...) et, généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « SIAME » était détenu à concurrence de 72 % par la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz « STEG ». Par décision de la C.A.R.E.P en date du 4 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements «STEQ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu suivant la décision de la C.A.R.E.P du 6 mai 1999 de procéder à la vente de 20% du capital, soit 137 500 actions, au profit de la société AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1^{er} juin 1999, la valeur « SIAME » a été admise au premier marché de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le capital social de la société a connu au cours des dernières années des augmentations successives dont la dernière datant de 2004 qui l'a porté à la somme de 14 040 000 TND.

En réponse à une demande introduite, en date du 26 octobre 2009, par Mr Mohamed Hédi BEN AYED agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 6

nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 6 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions, soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession est de 1,3 TND par action d'une valeur nominale de 1 TND.

SOCIETES FILIALES

Les sociétés sous contrôle exclusif de la société mère telles que définies par le code des sociétés commerciales et les normes comptables tunisiennes sont les suivantes :

· SOCIETE CONTACT

Société à responsabilité limitée totalement exportatrice ayant un capital de 2 060 000 TND, exerçant dans le domaine de la sous-traitance industrielle notamment l'assemblage de divers types de connecteurs pour l'électronique et l'automobile pour des donneurs d'ordre étrangers.

· SOCIETE ELECTRICA

Société à responsabilité limitée ayant un capital de 775 000 TND créée en 1999, dont l'objet social consiste à la commercialisation de matériel électrique et électronique complétant la gamme SIAME.

· SOCIETE SIAME INTERNATIONAL

Société de commerce international, ayant un capital de 150 000 TND. Elle a été créée en janvier 2009 pour subvenir aux besoins des clients du réseau commercial international de la SIAME en marchandises non produites par elle.

· SOCIETE SITEL

Société anonyme, ayant un capital de 1 000 000 TND. Elle a pour activité l'étude et l'entreprise de tous travaux publics relatifs à la production, au transport et à l'utilisation de tous genres d'énergie en particulier l'énergie électrique et ses dérivés.

· SOCIETE TOUTALU

Société anonyme, créée en janvier 2007, ayant un capital de 1 800 000 TND. Elle a pour activité la fonderie de pièces en aluminium et notamment celles des accessoires de lignes.

NOTE 1- ACTIFS NON COURANTS CONSOLIDES

Au 31 décembre 2014, les actifs non courants consolidés s'élevant à 10 102 252 TND se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2014	Amortissement	Provision	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	1 896 374	- 1 819 666	-	76 708
Ecart d'acquisition	1 205 120	- 667 148	-	537 972
Immobilisations corporelles	32 008 921	-22 873 645	-	9 135 276
Immobilisations financières	651 618	-	- 384 441	267 177
Autres actifs non courants	85 119	-	-	85 119
TOTAL	35 847 152	- 25 360 459	- 384 441	10 102 252

1.1- LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles consolidées totalisant 76 708 TND au 31 décembre 2014, se détaille comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2014	Cumul amort. 31/12/2014	VCN au 31/12/2014
Invest. de recherche £ développement	563 290	-563 290	0
Concession de marque £ brevet	1 003 933	-999 641	4 292
Logiciels	328 231	-256 735	71 496
Sit web	920	0	920
TOTAL	1 896 374	- 1 819 666	76 708

1.2- LES ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition constatés sur les filiales consolidées totalisent un montant brut de 1 205 120 TND amortis à hauteur de 667 148 TND. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Date de prise de contrôle	Valeur brute	Taux d'amort	Cumul amort 31/12/2014	VCN au 31/12/2014
SITEL	2000	402 346	20%	-402 346	0
CONTACT	1998	-13 813	100%	13 813	0
TOUTALU	2007	21 500	20%	-21 500	0
TOUTALU	2009	23 247	20%	-23 247	0
ELECTRICA	2009	17 933	20%	-17 933	0
ELECTRICA	2011	-120 019	100%	120 019	0
CONTACT	2012	314 975	20%	-188 983	125 992
CONTACT	2013	219 982	20%	-87 995	131 987
SITEL	2014	-11 021	100%	11 021	0
CONTACT	2014	349 990	20%	-69 997	279 993
		1 205 120		-667 148	537 972

1.3- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations corporelles consolidées s'élevant à 9 135 276 TND au 31 décembre 2014, se ventilant comme suit :

Désignation	Valeur brute 31/12/2013	Acquisitions 2014	Cession 2014	Reclassement	Valeur brute 31/12/20	Cumul amort 31/12/2013	Dotation 2014	Régularisa- tion/ cessions	Cumul amort 31/12/2014	VCN 31/12/2014
Terrain	1 401 203	-	-	-	1 401 203	-	-	-	-	1 401 203
Constructions	6 370 214	926 607	-	-	7 296 821	3 091 188	304 253	-	3 395 441	3 901 380
Matériels & outillages	16 975 691	412 047	-	-	17 387 738	14 175 492	660 749	-	14 836 241	2 551 497
Mat de transport	1 275 936	138 356	- 89 344	-	1 324 948	1 050 856	147 113	- 76 373	1 121 596	203 352
MMB	1 127 581	37 292	-	-	1 164 873	881 735	89 194	-	970 929	193 944
Agencements & aménagements	1 941 327	51 725	-	-	1 993 052	1 285 867	147 740	-	1 433 607	559 445
Immobilisations prises en leasing	1 301 895	-	-	-	1 301 895	1 062 427	-	50 590	1 113 017	188 878
Immobilisations chez les tiers	2 814	-	-	-	2 814	2 814	-	-	2 814	-
Immobilisations encours	864 454	65 055	-	- 793 932	135 577	-	-	-	-	135 577
Total	31 261 115	1 631 082	- 89 344	- 793 932	32 008 921	21 550 379	1 349 049	- 25 783	22 873 645	9 135 276

1.4 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalisant en net 267 177 TND au 31 décembre 2014, se détaillant ainsi :

désignation	Situation 31/12/2013		VCN 31/12/2013	Acquis. 2014	Cession 2014	situation au 31/12/2014		VCN 31/12/2014
	Valeur	Provision				2014	2013	
EPI CORPORATION	36 263	- 36 263	-	-	-	36 263	- 3 6 263	-
SIALE	129 250	- 129 250	-	-	-	129 250	- 129 250	-
CELEC	88 000	- 88 000	-	-	-	88 000	- 88 000	-
SERPAC	750	- 750	-	-	-	750	- 750	-
SODET SUD	100 000	-	100 000	-	100 000	-	-	-
DAR ADDOHN	50 000	- 50 000	-	-	-	50 000	- 50 000	-
SAS MAYETEL	34 816	-	34 816	-	-	34 816	-	34 816
ACTIONS ELECTROSTAR	5 398	- 1 701	3 697	-	-	5 398	- 1 701	3 697
ACTIONS STEQ	690	- 31	659	-	-	690	- 31	659
ACTIONS FIDELITY SICAV	617	-	617	-	-	617	-	617
Titres de participation	445 784	-305 995	139 789		100 000	345 784	- 305 995	3 9 789
Prêts	130 348	- 32 346	98 002	-	-	92 808	-	92 808
Emprunt national	-	-	-	-	-	22 000	-	22 000
Cautionnements	176 059	- 78 448	97 611	-	-	191 026	- 78 446	112 580
Autres immobilisations financières	306 407	- 110 794	195 613			305 834	- 78 446	227 388
Total des immobilisations financières	752 191	- 416 789	335 402			651 618	- 384 441	267 177

Les immobilisations financières se composent des titres des sociétés sur lesquelles le groupe «SIAME» n'exerce ni un contrôle exclusif, ni un contrôle conjoint, ni une influence notable.

1.5- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique, totalise 85 119 TND à la clôture de l'exercice 2014 contre 70 213 TND à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Charges à répartir	85 119	70 213	14 906
total	85 119	70 213	14 906

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint une valeur nette de 37 034 723 TND au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Note	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Stocks	2.1	17 889 068	-1 954 666	15 934 402
Clients et comptes rattachés	2.2	18 177 712	-2 910 527	15 267 185
Autres actifs courants	2.3	4 732 086	-707 034	4 025 052
Placements & autres actifs financiers	2.4	16 813	-3 622	13 191
Liquidités et équivalents de liquidités	2.5	1 807 537	-12 644	1 794 893
total		42 623 216	-5 588 493	37 034 723

2.1- STOCKS

La valeur nette des stocks consolidés totalisent 15 934 402 TND au 31 décembre 2014, après élimination des profits internes de (44 890 TND). Elle se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Stock SIAME	13 967 518	13 146 235	821 283
Provision sur stock SIAME	-1 678 220	-1 730 434	52 214
Stock SITEL	576 914	328 918	247 996
Provision sur stock SITEL	-82 655	-82 655	0
Stock CONTACT	642 102	351 151	290 951
Provision sur stock CONTACT	-98 941	-98 941	0
Stock ELECTRICA	2 638 375	2 566 964	71 411
Provision sur stock ELECTRICA	-94 850	-107 420	12 570
Stock TOUTALU	107 808	53 592	54 216
Provision sur stock TOUTALU	0	0	0
Stock SIAME Internationale	1 241	1 241	0
Provision sur stock SIAME Internationale	0	0	0
Valeur net avant retraitement consolidation	15 979 292	14 428 651	1 550 641
Elimination marge interne/stocks (retr/cons)	-44 890	-22 351	-22 539
Total	15 934 402	14 406 300	1 528 102

Les profits sur cessions internes des stocks réalisés en 2013 et en 2014 et touchant respectivement le stock initial et final entre les sociétés SIAME, ELECTRICA, CONTACT et TOUTALU ont été éliminés du résultat et des stocks consolidés.

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES CONSOLIDES

Ce poste, totalisant 15 267 185 TND au 31 décembre 2014, se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Clients ordinaires	14 064 888	1 2 303 675	1 761 213
Clients, retenues de garantie	193 996	193 996	-
Clients, effets à recevoir	762 495	602 629	159 866
Clients douteux	3 156 333	3 062 501	93 832
Total brut	18 177 712	16 162 801	2 014 911
Provision pour dépréciation des comptes clients	-2 910 527	-2 745 906	- 164 621
Total net	15 267 185	13 416 895	1 850 290

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants consolidés nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2014 à 4 025 052 TND. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Etat, impôts et taxes	2 137 839	1 595 161	542 678
Avances et acomptes au personnel	97 708	101 902	- 4 194
Avances et acomptes fournisseurs	1 371 073	807 368	563 705
Fournisseurs : rabais, remises et ristournes à obtenir	265 510	243 838	21 672
Débiteurs divers	801 446	742 506	58 940
Charges constatées d'avance	55 417	83 070	-27 653
Produits à recevoir	3 093	93 343	-90 250
Total brut	4 732 086	3 667 188	1 064 898
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	- 707 034	-712 231	5 197
Total net	4 025 052	2 954 957	1 070 095

2.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS CONSOLIDES

Ce compte totalisant 13 191 TND à la date de clôture, se détaille ainsi :

Désignation	Situation au 31/12/2014		
	Valeur brute	provision	Variation nette
Placements	16 813	-3 622	13 191
TOTAL	16 813	-3 622	13 191

2.5 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et les équivalents de liquidités consolidés totalisant 1 807 537 TND au 31 décembre 2014 se détaillent comme suit :

Désignation	Situation au 31/12/2014		
	Valeur brute	provision	Variation nette
Banques	744 769	-12 644	732 125
Caisse	6 699		6 699
Valeurs à l'encaissement	1 055 669		1 055 669
Régies d'avances et accreditifs	400		400
TOTAL	1 807 537	-12 644	1 794 893

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2014, les capitaux propres consolidés totalisant 23 762 065 TND se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Capital social	14 040 000	14 040 000	-
Réserves consolidées	7 247 410	6 380 256	867 154
Total des capitaux propres avant résultat	21 287 410	20 420 256	867 154
Résultats consolidés	2 139 077	1 695 455	443 622
Intérêts des minoritaires	335 578	1 58 211	177 367
Total des capitaux propres après résultat £ Impot	23 762 065	22 273 922	1 488 143

Le détail de répartition des réserves et des résultats des sociétés du groupe entre réserves et résultats consolidés, d'une part, et les parts des minoritaires, d'autre part, se présente comme suit :

Sociétés du groupe	Situation avant partage		Répartition des réserves		Répartition des résultats		Elimination des titres de participation
	Réserves	Résultat	Réserves consolidées	Part des minoritaires	Résultats consolidés	Part des minoritaires	
SIAME(1)	6 896 848	1 524 058	6 896 848	-	1 524 058	-	-
ELECTRICA	542 426	136 735	542 417	9	136 734	1	774 995
SIAME INTER	- 27 698	-779	-27 706	8	-779	-	149 990
SITEL	-126 788	363 139	-316 238	189 450	217 037	146 102	597 670
CONTACT	1 610 204	330 870	1 610 204	-	330 870	-	2 280 000
TOUTALU	- 1 458 105	-68 845	-1 458 115	10	-68 843	-2	1 821 450
Total	7 436 887	2 285 178	7 247 410	189 477	2 139 077	146 101	5 624 105

(1) Les réserves consolidées ont été diminuées par le coût d'acquisition des actions propres totalisant 171 485 TND

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants ont atteint une valeur de 1 257 503 TND au 31 décembre 2014. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013
Emprunt	1 170 566	1 866 442
Provision pour risques et charges	86 937	170 230
Total	1 257 503	2 036 672

4.1 - EMPRUNTS

Ce poste consolidé totalisant 1 170 566 TND, correspond à la dette bancaire et à la dette provenant du traitement des financements d'immobilisations par crédit bail.

Ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Emprunt SIAME	55 556	389 351	-3 33 795
Emprunt SITEL	252 898	394 758	-141 860
Emprunt CONTACT	851 679	1 051 324	-199 645
Emprunt ELECTRICA	10 433	3 1 009	-2 0 576
Total	1 170 566	1 866 442	-695 876

4.2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste consolidé totalisant 86 937 TND, correspond aux provisions pour risques et charges constatées au niveau des sociétés du groupe. Il se détaille comme suit :

Société	Désignation	Solde
CONTACT	Prov. pour risques et charges	2 728
CONTACT	Provision pour amendes et pénalités	10 600
SITEL	Provisions pour litiges	3 227
SITEL	Provision pour amendes et pénalités	47 142
SITEL	Autres provision pour risque	23 240
Total		86 937

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 22 117 407 TND au 31 décembre 2014, regroupe les postes suivants :

Désignation	Note	31/12/2014
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	10 740 827
Autres passifs courants	5.2	3 108 476
Concours bancaires	5.3	8 268 104
Total		22 117 407

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2014, ce poste consolidé totalisant 10 740 827 TND, se ventile comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Fournisseurs d'exploitation	7 069 672	3 466 097	3 603 575
Fournisseurs, factures non parvenues	480 167	1 466 712	-986 545
Fournisseurs d'exploitation eap	3 035 623	2 084 537	951 086
Fournisseurs, retenues de garanties	62 366	4 640	57 726
Fournisseurs d'immobilisations	92 999	2 9 410	63 589
Total	10 740 827	7 051 396	3 689 431

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalisant 3 108 476 TND au 31 décembre 2014, s'analyse comme suit :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Etat, impôts et taxes	896 575	661 152	235 423
CNSS	421 518	384 089	37 429
Personnel et comptes rattachés	759 091	662 388	96 703
Clients, avances et acomptes/ ristourne clients	93 963	84 002	9 961
Associés, dividendes et tantièmes à payer	52 366	80 513	-28 147
Charges à payer	644 650	794 819	-150 169
Provisions	240 313	240 313	0
Total	3 108 476	2 907 276	201 200

5.3- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Ce poste consolidé totalisant 8 268 104 TND au 31 décembre 2014, se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Echéance à moins d'un an cmt	1 278 346	2 030 378	- 752 032
Crédits de gestion	5 875 146	5 585 785	289 361
Echéance à moins d'un an leasing	205 576	31 396	174 180
Intérêts courus sur emprunts	150 625	206 615	- 55 990
Autres passifs financiers	7 306 693	7 854 174	- 547 481
Concours bancaires	961 411	1 828 774	- 867 363
Total	8 268 104	9 682 948	- 1 414 844

NOTE -6- REVENUS

Le chiffre d'affaires du groupe totalisant 37 854 024 TND se détaille comme suit :

Désignation	SOLDE 31/12/2014		Solde 31/12/2013		Variation	
	EN DT	EN %	EN DT	EN %	EN DT	EN %
SIAME	27 895 496	69,28%	24 361 988	73,72%	3 533 508	14,50%
SITEL	2 414 591	6,00%	1 047 333	3,17%	1 367 258	130,55%
CONTACT	3 804 877	9,45%	2 509 382	7,59%	1 295 495	51,63%
ELECTRICA	5 227 818	12,98%	4 696 189	14,21%	531 629	1,32%
TOUTALU	919 290	2,28%	259 173	0,78%	660 117	254,70%
SIAME INTER	-	0,00%	170 746	0,52%	- 170 746	-100%
Total	40 262 072	100%	33 044 811	100%	7 217 261	21,84%
Chiffre d'affaires intra-groupe	-2 408 048		- 1 110 414			
Chiffre d'affaires consolidé	37 854 024		31 934 397		5 919 627	18,54%

NOTE -7- ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent 25 531 495 TND à la clôture de l'exercice 2014. Ils se détaillent entre les différentes sociétés du groupe comme suit :

Désignation	SOLDE 31/12/2014	
	EN DT	EN %
SIAME	19 581 449	70,15%
SITEL	1 610 495	5,77%
CONTACT	1 962 657	7,03%
ELECTRICA	4 203 192	15,06%
TOUTALU	553 996	1,98%
SIAME INTER	-	0,00%
Total	27 911 789	100%
Achats intra-groupe	-2 380 294	
Chiffre d'affaires consolidé	25 531 495	

NOTE -8- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique correspond, principalement, à la rémunération du personnel extérieur, d'intermédiaires et des honoraires.

NOTE -9- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique correspond aux intérêts relatifs aux emprunts contractés, et aux provisions sur les immobilisations financières.

NOTE -10- PRODUITS DES PLACEMENTS

Cette rubrique comprend les produits provenant des participations détenues par le groupe SIAME.

NOTE -11- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2014, La trésorerie du groupe « SIAME » a dégagé un solde de 846 126 TND contre 766 190 TND au 31 décembre 2013, soit une variation positive de 79 936 TND.

Les différentes rubriques se présentent ainsi :

Désignation	NOTE	31/12/2014
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	11.1	3 402 374
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	11.2	- 983 927
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	11.3	- 2 338 511
Variation de la trésorerie		79 936

11.1- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION

Les flux affectés aux activités d'exploitation totalisant 3 402 374 TND s'analysent comme suit :

Désignation	Flux consolidés	Retraitement	Somme des flux
Résultat net de l'exercice	2 285 178	0	2 285 178
Amort. et prov. nets de reprises	1 468 920	292 290	1 761 210
Variation des stocks	- 1 485 854	22 539	- 1 463 315
Variation des créances clients	- 2 258 086	0	- 2 258 086
Variation des autres actifs	- 67 183	0	- 67 183
Variation des comptes fournisseurs.	3 032 210	0	3 032 210
Plus ou moins value / cessions	- 33 979	0	- 33 979
Charges financières	189 369	0	189 369
Résorption subvention d'investissement	- 43 030	0	- 43 030
Total	3 087 545	314 829	3 402 374

11.2- FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux activités d'investissement totalisant (983 927) TND s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2014	Retraitement	Somme des flux
Décais./acq. d'immo. corp. £ incorp.	-821 664		-821 664
Encai. prov. cess. d'immo. corp £ incor.	49 306		49 306
encai prov. cess d'immo financ.	166 400		166 400
Décai. prov. l'acq. d'immo. financ.	-372 382		-372 382
Encaissement de subvention	77 154		77 154
Encaissement / d'autres valeurs immobilisées	84 625		84 625
Décaiss. Sur autres valeurs immobilisées	-169 847		- 169 847
Décaissements affectés aux prêts au personnel	-89 951		- 89 951
Remboursement des prêts au personnel	92 432		92 432
Total	-983 927	0	-983 927

11.3- FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement totalisant (2 338 511) TND s'analysent comme suit :

Désignation	31/12/2014	Retraitement	Somme des flux
Variation / capitaux propres	-40 716		-40 716
Enc/remb. d'emprunts (crédits de gestion. ct)	-52 663		-52 663
Dividendes et autres distributions	-1 686 678	300 007	-1 386 671
Augmentation du capital	350 000		350 000
Rembour. d'emprunts mt	-1 358 938	150 477	-1 208 461
Total	-2 788 995	450 484	-2 338 511

Assemblée Générale Ordinaire du 28 Mai 2015

Projet de Résolutions

PREMIERE RESOTUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice clos le 31/12/2014, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, le dit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DEUXIÈME RÉOLUTION :

Après avoir examiné les états financiers arrêtés au 31/12/2014 et entendu lecture du rapport général du Commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, les dits états dans leur intégralité (bilan, état de résultat, flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve l'ensemble des conventions passées dans ce cadre.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

QUATRIÈME RÉOLUTION :

Le poste résultats reportés, présente un solde de 1.921.588,662 dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le résultat de l'exercice 2014 s'élevant à 1.872.857,873 dinars comme suit :

Résultat net de l'exercice	1.872.857,873
Résultats reportés ex 2013	1.921.588,662
Total	3.794.446,535
Réserve légale 5%	0,000
Réserve spéciale de réinvestissement	400.000,000
Solde	3.394.446,535
Dividendes à distribuer (0,100 dinar /action) à prélever sur le Report à nouveau de l'ex 2013 (dont 17 148,5 DT sur actions propres)	-1.404.000,000
Report à nouveau ex 2013 (en franchise de la retenue à la source)	517.588,662
Report à nouveau ex 2014 (soumis à la retenue à la source)	1.472.857,873

Le dividende unitaire sera mis en paiement à raison de 0,100 Dinar par action soit un montant total de 1.404.000,000 Dinars à prélever en totalité sur le report à nouveau de l'exercice 2013 et sera exonéré de la retenue à la source de 5%.

Les dividendes seront mis en paiement à partir du/..../2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

CINQUIÈME RÉOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport d'activité du groupe SIAME de l'exercice clos le 31/12/2014, L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve, dans son intégralité, ledit rapport.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SIXIÈME RÉOLUTION :

Après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés, l'Assemblée Générale Ordinaire examine et approuve, les états financiers consolidés de la société arrêtés au 31/12/2014 (bilan, état de résultat, flux de trésorerie et notes aux états financiers).

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs de la société quitus entier, définitif, irrévocable et sans réserves, pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

HUITIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Administrateurs, un montant forfaitaire brut de Mille Cinq Cent Dinars (1500,000), par administrateur, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2014.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

NEUVIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de renouveler le mandat des membres du conseil d'administration pour une nouvelle période de 3 ans, expirant avec la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

le Conseil d'Administration sera désormais composé comme suit :

Membre du Conseil d'Administration	Expiration du mandat
Mr Mongi Jelassi	AGO 2017
Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2017
Mr Mohamed Saidane	AGO 2017
Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2017
Sté COTUNAL représentée par Mr Mongi Jelassi	AGO 2017
Sté SOTIC représentée par Mr Khaled Abdelkefi	AGO 2017
Sté INTERMETAL représentée par Mr Mokhtar Mhiri	AGO 2017
Sté PROSID représentée par Mr Mohamed Saidane	AGO 2017

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents.

DIXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des franchissements de seuil dans le capital de la Société et du déroulement de l'opération de rachat des actions propres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

ONZIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire reconduit l'autorisation de racheter et de revendre les propres actions de la société et autorise expressément le Conseil d'Administration d'acheter et de revendre les actions propres de la société, et lui délègue, en conséquence les pouvoirs nécessaires à l'effet de fixer notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et en général accomplir toutes les formalités et les procédures nécessaires pour la bonne fin et la réussite de cette opération conformément à la réglementation en vigueur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

DOUZIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confie, autant que besoin, tous pouvoirs au représentant légal de la SIAME, pour accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt ou de publicité prescrits par la législation en vigueur concernant le procès-verbal de la présente Assemblée.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à des présents.

